

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
26.— 13.20 6.70 2.40

ETRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseigner es intéressés.

210^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LES INDES EN DEUIL

Samedi à la Nouvelle-Delhi le corps du mahatma Gandhi a été brûlé sur un bûcher

Ses cendres seront jetées demain dans le Gange

LA NOUVELLE-DELHI, 1er (Reuter). — Pendant toute la nuit de samedi, la foule s'est rassemblée afin d'honorer Gandhi pour la dernière fois. À minuit, le corps a été lavé avec les eaux du fleuve Jumna et des fleurs inépuisables ont été déposées dans la pièce où reposait le mahatma. Des chants religieux se faisaient entendre et une petite lampe à huile donnait une lumière vacillante et éclairait faiblement la dépouille mortelle de l'illustre défunt.

Sur les rives du Jumna, des ouvriers étaient en train d'édifier fébrilement une sorte de socle en carreaux où l'on procéderait à l'incinération de Gandhi. Des centaines de milliers d'Hindous, Musulmans, Sikhs, chrétiens bouddhistes et athées, dont de nombreux en larmes, avaient envahi les rues entourant la Birla House et les artères devant être suivies par le cortège funèbre.

Le cadavre de Gandhi fut porté par sa petite-fille Aca Gandhi, son secrétaire et ses admirateurs, de la Birla House à un véhicule de l'armée. Le visage de Gandhi était découvert, tandis que son corps était revêtu d'un grand drap blanc.

Le cortège funèbre

Lord Mountbatten, gouverneur général de l'Inde, portant brassard de deuil, accompagné de ses deux filles, était présent, avec le pandit Nehru, président du Conseil, le vice-président du Conseil Sardar Vallabhai Patel, le ministre de la défense nationale, Singh et d'autres membres du Cabinet indien.

Lorsque le cortège se mit en marche, les fanfares retentirent et des cris furent poussés par la foule: «La victoire pour Gandhi.» Le char funèbre était tiré par des unités de l'armée, de la flotte et de l'aviation. Le pandit Nehru, Patel et Singh suivaient immédiatement. De partout la foule lançait des fleurs. Elle était si dense qu'il fallut au service d'ordre des efforts surhumains pour la canaliser. Des milliers d'hommes avaient grimpé sur les arbres et les murs pour voir une dernière fois leur mahatma, vénéré plus que tout. À un certain moment, la foule rompit les barrières, mais elle fut repoussée.

Marchait en tête un détachement de gourkas, suivi de soldats traînant le véhicule de l'armée sur lequel avait été

placée la dépouille mortelle de Gandhi. Des deux côtés du char funèbre, des chasseurs de parachutistes britanniques, au béret rouge foncé, faisaient une escorte d'honneur, tandis que derrière le corps du mahatma de nombreuses unités de l'armée suivaient, en rangs serrés et alignés. On remarquait aussi des escadrons de cavalerie, des camions et des éclaireurs, et enfin de nombreux groupes de femmes en blanc.

Lorsque le cortège arrive en vue du fleuve Jumna, un avion évolue dans le ciel. La foule est innombrable. Toutes les fenêtres, tous les toits sont garnis de monde.

L'incinération

Le corps de Gandhi a été déposé sur le bûcher à 16 h. 30 (heure locale), pendant que des appareils de l'aviation royale indienne croisaient au-dessus du lieu de crémation, à basse altitude. Jetant des fleurs sur le cercueil, avant que le bûcher ne fût allumé, le pandit Nehru sortit de la foule, marcha jusqu'au bûcher, où il tomba à genoux et baisa les pieds de Gandhi. Devadas Gandhi, fils du défunt, se trouvait à la tête du cercueil lorsque le feu fut allumé. Les flammes jaillirent alors de toutes parts. Pendant que la foule se rapprochait, Devadas Gandhi remettait du bois sur les flammes. Des kilos d'encens, de camphre et de noix de coco ont été utilisés pour la crémation. Bientôt, la place funéraire fut enveloppée d'une épaisse fumée et les parents et personnalités officielles se retirèrent, tandis que la foule demeura jusqu'à la fin près du bûcher.

Les cendres de Gandhi seront veillées pendant trois jours par des prêtres et les membres de la famille du défunt. Elles seront recueillies au matin du quatrième jour et le fils du mahatma les jettera dans les eaux du Gange, à Haridwar, lieu fameux de pèlerinage.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Gandhi vu de près

Faute de place, nous n'avons pas pu donner dans notre numéro de samedi un compte rendu détaillé de la conférence du professeur Edmond Privat. Plusieurs de ses souvenirs personnels méritent d'être cités.

Sur le pont d'un navire

Partant avec lui à l'improviste, sur le navire «Pilsna» en IV^{me} classe, M. et Mme Privat dormirent sur le pont à côté de lui et de ses secrétaires pendant tout le voyage de Brindisi à Bombay. Le matin de Noël 1931, ils lui demandèrent de parler de cet anniversaire au groupe d'amis qui se réunissait tous les jours autour de lui.

Il était 4 h. du matin. On grelottait sur le pont. Le petit homme aux lunettes rondes était enroulé dans un gros châle blanc et ses auditeurs assis à la taillière. Il s'étonna que les chrétiens ne célébraient pas tous les jours, et pas seulement une fois par an, la naissance du Christ, venu sur la terre pour remplacer la violence par l'amour.

«On peut certainement ressentir la paix au milieu des conflits», dit Gandhi, mais cela n'arrive que lorsqu'on sacrifie sa vie et qu'on se crucifie pour les faire disparaître... Voilà pourquoi nous ne devons pas songer à la naissance sans la mort sur la croix, qui est aussi un événement éternel dans cette vie de tempêtes...»

Pendant la révolution

A Bombay, au moment où l'arrestation du pandit Nehru provoqua la débâcle civile de 1932, M. et Mme Privat assistèrent à une immense assemblée sur la plaine du Maidan. Les éclaireurs hindous maintenaient l'ordre et la discipline était remarquable entre les rangées de jeunes filles en uniforme scout et se tenant par la main. La police anglaise n'eut pas besoin de se montrer.

S'adressant à la masse, Gandhi rappela sa promesse de non-violence. «Je compte sur chacun de vous, dit-il, homme, femme ou enfant, pour protéger la vie et l'honneur des Anglais et de leurs familles contre toute injure ou violence, même au risque de votre propre vie, car ils

sont nos frères et ce n'est pas contre les personnes que nous luttons, mais contre un régime.»

L'arrestation

Une fois la révolution pacifique commencée avec refus de payer les impôts et résistance aux ordres gouvernementaux, Gandhi fut arrêté sous les yeux de M. et Mme Privat. Deux grands officiers de police pleuraient à la porte, chapeau à la main. Gandhi gribouilla vite un petit billet à son ami le pasteur anglais Verrier Elwin: «Dites bien à vos compatriotes que je les aime de tout mon cœur. Il ne peut y avoir chez moi aucune haine pour eux, même s'ils me fournissent des vacances en prison.»

«A la foule il avait dit la veille: «Vous croyez que les Anglais ne nous accorderont jamais la liberté. Vous vous trompez. Ils l'aiment pour eux-mêmes. L'aimer pour autrui n'est qu'un pas de plus.»

Gandhi intime

Gandhi était un homme très simple, plein de bienveillance et d'humour. «Il nous taquinait avec bonhomie sur nos parapluies», raconte le conférencier. Il prenait plaisir à nos surprises, mais il était ferme et sévère pour son peuple. Il n'avait rien d'un non-résistant, qui laisse faire. Il était toujours prêt à résister au mal ou à la cruauté n'importe où. A l'étroitesse aussi et à l'intolérance.

«On croit, dit-il à M. et Mme Privat, que mon but est l'indépendance de l'Inde. Non. C'est l'occasion qui m'est donnée de prouver aux hommes qu'il existe une manière meilleure que la guerre pour lutter contre une injustice. Je ne suis ni un saint, ni un messie, mais un simple homme tentant des expériences pour remplacer la violence par l'amour qui réveille les consciences. C'est cela qui est ma tâche en ce monde.»

En remerciant le conférencier, M. Maurice Neeser observa qu'il avait toujours parlé au présent. «L'esprit de paix ne meurt pas lorsqu'un martyr est tué. Le sacrifice lui donne des ailes et le monde en a grand besoin.»

L'organe du «Kominform» accuse M. Bevin d'être le «Gauleiter» des Etats-Unis!

BELGRADE, 2 (Reuter). — Le dernier numéro de l'organe officiel du «Kominform» contient un éditorial sur le bloc occidental et affirme que M. Ernest Bevin jouera le rôle d'un «gauleiter» européen pour l'Amérique jusqu'au moment où les Etats-Unis verront la nécessité de le remplacer par un ex-général américain.

L'article, signé par l'écrivain communiste tchécoslovaque Jan Malek, déclare ensuite que le protocole «M», sur les prétendus projets de sabotage communistes dans la Ruhr, sont un faux dont l'origine doit être recherchée au Foreign Office. L'utilisation de telles méthodes ne font que plonger l'ère de Goebbels. Il n'est pas nécessaire de prouver que le bloc du labour-party britannique, des socialistes français, des social-démocrates allemands de M. Schumacher et des impérialistes américains ont voulu faire renaitre le fameux pacte antikomintern.

QUE PRÉPARE MOSCOU EN TERRE SAINTE

Des agents communistes découverts à bord de bateaux d'émigrants juifs clandestins

L'U. R. S. S. et les Etats satellistes favoriseraient ces émigrations massives

NEW-YORK, 1er (Reuter). — Le correspondant londonien du «New-York Times» écrit que les bateaux d'émigrants juifs clandestins «Pan York» et «Pan Crescent» qui, à la fin de décembre, se rendaient en Palestine depuis la zone située derrière le rideau de fer, avaient, selon des déclarations faites par des milieux officiels britanniques, de nombreux agents commu-

nistes à bord. Sur les 15,000 émigrants qui avaient pris place à bord de ces deux unités, 1000 environ parlaient russe. Un grand nombre de ces personnes appartenant à diverses organisations communistes. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas juifs. Il y avait également des personnes parmi eux qui pendant la guerre combattirent aux côtés des Russes.

Toujours d'après ces mêmes sources officielles, ces émigrants furent rassemblés dans les régions de la Mer Noire et furent envoyés, à la connaissance des autorités soviétiques, en Terre sainte. Ces départs se firent souvent avec le concours actif des autorités soviétiques et des gouvernements satellites. Le gouvernement britannique a adressé au département d'Etat et à l'état-major général à Washington, un rapport sur ces incidents et sur leurs dessous. Une partie de ces informations a également été portée à la connaissance du gouvernement de Moscou. Bien que le gouvernement britannique ne considère pas ces communistes, le cas échéant, comme des éléments subversifs, il a acquis cependant la conviction que ces émigrations massives en Palestine avaient été favorisées par l'U.R.S.S. et ses Etats satellites.

Le correspondant du «New-York Times» ajoute que les milieux juifs de Palestine ont tenté au dernier moment d'empêcher le départ des deux bateaux. Des divergences d'opinion se sont manifestées à ce propos au sein de l'Agence juive.

Vers la création d'une Union occidentale

Les pays du «Benelux» acceptent d'adhérer au traité de Dunkerque

BRUXELLES, 1er (Reuter). — Un communiqué dit que les ministres des Affaires étrangères de Belgique, de Hollande et du Luxembourg, après une discussion en commun, «acceptent l'offre de M. Bevin, du 22 janvier, relative à une extension du traité d'alliance franco-britannique à la Belgique, à la Hollande et au Luxembourg».

Londres

confirme la nouvelle

LONDRES, 1er (Reuter). — Un porte-parole du Foreign Office a confirmé samedi que le gouvernement britannique avait remis au gouvernement français le projet de traité entre la Grande-Bretagne, la France et les pays du groupe Benelux. Il a ajouté que ce

projet s'appuie, en partie, sur le pacte d'alliance franco-britannique signé l'an dernier à Dunkerque. Le gouvernement français examinera ce projet, qui sera ensuite soumis aux Pays-Bas, à la Belgique et au Luxembourg.

Le Danemark se tiendra à l'écart

COPENHAGUE, 1er (A.F.P.). — M. Hedtoft, premier ministre, répondant aux questions posées par les auditeurs de la radio, a dit notamment: «Le Danemark ne doit être placé ni dans un bloc à l'est, ni dans un bloc à l'ouest. Nous sommes membres de l'O.N.U. et ferons notre devoir de pays nordique. Nous ne voulons pas vendre le Groenland.»

Les Alliés examinent la question de la réforme monétaire allemande

BERLIN, 2 (Reuter). — Les milieux politiques de Berlin déclarent que la question de la réforme monétaire allemande à appliquer sur tout le territoire a été examinée par les quatre commandants alliés au cours de la réunion secrète qui a suivi une séance du conseil de contrôle allié. Le général Clay a soumis un projet complet au nom de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, tandis que le maréchal Sokolovsky soumettait un autre projet établi par l'administration militaire soviétique. Les deux plans diffèrent sensiblement. L'U.R.S.S. demande que le poids principal de la réforme soit supporté par les capitalistes, tandis que le plan du général Clay prévoit une répartition égale sur les 60 millions d'habitants.

Les milieux bien informés sont d'avis que les divergences ne sont pas insurmontables et qu'une entente pourra intervenir sur plusieurs points au sein du conseil de contrôle allié.

Vers d'importantes modifications dans l'administration en zone russe

BERLIN, 2 (Reuter). — Les milieux allemands qui sont en relation avec le quartier général russe disent que des modifications importantes vont se produire dans l'administration supérieure soviétique. Des changements porteront sur le remplacement de militaires par des civils. Maintenant déjà, la structure de l'administration soviétique a été modifiée par de longues absences ou des départs dont il n'a jamais été fait mention.

Ces changements ont commencé après la visite en Allemagne du vice-premier ministre soviétique M. Beria. Ils ont pour but de mettre en place des civils mieux en mesure d'entretenir des relations satisfaisantes avec des fonctionnaires et des hommes politiques allemands, ainsi que de renforcer l'influence des communistes allemands sur le gouvernement militaire soviétique.

ÉCHOS DU MONDE

La mode nouvelle serait née de Bikini

Pour Ilyania, dessinatrice hongroise et l'un des arbitres de la mode aux Etats-Unis, la «ligne nouvelle» est née à Bikini ou à Hiroshima.

«Elles ont été émus jusqu'au plus profond de leur subconscient, par la terrible menace que fait peser la bombe atomique sur l'humanité. De là leur désir de ressembler aux femmes d'autrefois, dont elles ont la vie paisible et admirent la fécondité.»

Pour se dégourdir la jambe

Georges Paillot veut faire le tour du monde à pied. Sur un seul pied, la gauche. Le droit est resté, il y a quelque trente-sept ans, sous un tramway, avec la jambe.

Georges Paillot porte, parfois, un pilon orthopédique. Uniquement pour éviter que les passants ne s'apitoient sur lui. Il prétend que l'on se déplace aussi bien sur une jambe que sur deux.

Il l'a prouvé: à 25 ans, il s'attaqua à son premier tour d'Europe; à 37 ans, il avait accompli un «rallye» de 20,000 kilomètres. A pied, naturellement. Il est champion du monde unijambiste à la marche.

Il vient de prendre le départ, à Abbeville, pour son deuxième tour du monde. — J'ai besoin, a-t-il dit, de me dégourdir un peu «la» jambe.

Trahi par sa peinture

Le 8 janvier dernier, un Marseillais, rentrant chez lui, se trouva face à face avec un Nord-Africain qui s'employait activement à piller l'appartement et qui, surpris, le bouscula et s'enfuit. Mais le cambriolé avait eu le temps de tirer un coup de revolver qui blessa le cambrioleur à la jambe.

Le fuyard avait laissé sur le parquet une magnifique empreinte de son pied: du 46, pour le moins.

Et ce fut ainsi qu'un policier, ayant découvert, à l'hôpital, un certain Mohammed Ambarek, qui était blessé au mollet et qui chaussait du 46, le cuisina, lui fit avouer son exploit et conclut en l'arrêtant: — Tu vivais sur un trop grand pied!

Pour les enfants terribles

Grand spécialiste des maladies mentales, le docteur Lester avoue sa préférence pour les enfants terribles.

«J'ai deux monstres de filles de 9 et de 4 ans, déclare-t-il; j'en suis ravi, il faut que les enfants soient méchants et pervers. Les enfants sages, au contraire, les studieux, les obéissants, les bien élevés, attention: ce sont des reftés, ils sont justiciables de mes soins.»

Quant aux chérubins bien portants qui écoutent aux portes, volent leur mère pour aller au cinéma, ou font du marché noir à l'école, ils ne relèvent que du marinier.

Il n'y a pas de raison que cela finisse

Une fois de plus, Barbara Hutton, l'héritière des millions (de dollars) des prix uniques Wolworth, s'appête à divorcer. Elle avait épousé, en mai dernier, l'un des nombreux princes Troubetzkoy, qui embellissent la société internationale (des wagons-lits, ajoutent les mauvaises langues).

Une fois de plus (bis), Barbara Hutton serait en grand flirt avec l'ex-champion allemand de tennis, baron von Cramm, que ses intimes désignent comme le grand amour de sa vie. Pour une femme aussi versatile en amour, la «richest girl in the world» ne manque pas de suite dans les idées. Depuis deux ans, elle tente de séduire le glacial baron von Cramm.

Actuellement, Barbara Hutton séjourne à Saint-Moritz avec son mari, mais on ne la voit à la patinoire et sur les pistes de ski qu'en compagnie de l'ex-champion. Barbara multiplie ses attentions. Elle couvre von Cramm de fleurs, de porte-cigarettes.

En fait, le ménage Hutton-Troubetzkoy ne tourne pas rond. Le prince montre de l'humour à voir von Cramm perpétuellement cajolé. Quelques violentes scènes se seraient produites récemment.

Ainsi, Barbara Hutton s'appête rapidement à devenir baronne von Cramm, après avoir parcouru successivement l'armorial international avec le prince Mdivani, le comte Hangwitz Rewentlow, Gary Grant (prince de l'écran) et le prince Troubetzkoy.

Une bonne nouvelle pour l'hôtellerie

L'interdiction pour les Anglais de se rendre en Suisse sera levée le 1^{er} mai prochain

LONDRES, 1er (Reuter). — On apprend dans les milieux officiels de Londres que l'interdiction pour les Britanniques de se rendre en Suisse sera levée le 1^{er} mai prochain. Cette décision a été prise à l'issue de pourparlers économiques anglo-suisse qui viennent de se terminer avec succès. Un communiqué officiel sur les conversations de Londres de la délégation suisse serait publié simultanément lundi à Londres et à Berne, et l'on pense très certainement que ce point sera également souligné dans le communiqué.

La Suisse se trouve donc parmi les pays auxquels songeait M. Bevin, ministre des Affaires étrangères, quand il déclarait que la reprise des voyages de tourisme serait accordée pour les pays avec lesquels un accord pourra être conclu empêchant l'exode de réserves d'or et de devises fermes appartenant à la Grande-Bretagne.

La somme que les voyageurs britan-

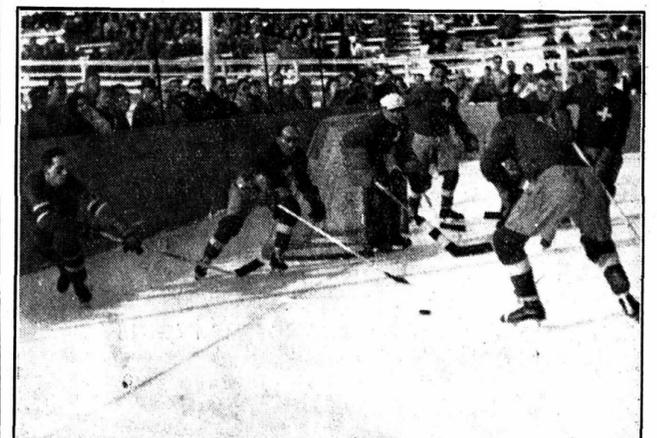
niques peuvent emporter pour se rendre en Suisse se monte à 35 livres sterling par année pour les adultes et à 25 livres sterling pour les enfants.

Le 1^{er} mai a été envisagé comme la date la plus proche pour la suppression des dispositions sur les voyages à l'étranger de ressortissants britanniques, mais dans les milieux intéressés, on pense que les nouvelles dispositions entreraient en vigueur à cette date-là.

La délégation suisse a élevé l'objection que l'exclusion de la Suisse des dispositions sur les voyages viole la clause de la nation la plus favorisée. C'est pourquoi l'Angleterre a étendu la mesure à tous les pays, car elle ne désire pas faire une politique de discrimination en matière touristique.

La reprise du trafic touristique avec la Suisse implique des mesures pour une nouvelle réglementation de la balance commerciale entre la Suisse et le bloc sterling.

...à la victoire sur les Etats-Unis



Le premier match du tournoi de hockey sur glace permit à la Suisse de triompher des Etats-Unis. On voit ici Perli et Hans Cattini défendant le but helvétique.

De l'ouverture des Jeux olympiques...



M. Celio, président de la Confédération, souhaite la bienvenue au Comité international olympique. On reconnaît, à gauche, assis devant le drapeau suisse, M. Edstrom, président du C.I.O.

Tradition
d'avant-guerre

BLANC
DE QUALITÉ!

A notre **GRANDE VENTE** autorisée par le département de police

VOYEZ NOS VITRINES

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Spécialité de **SUPPORTS** sur mesure très légers



G. DESPLAND

Bottier - orthopédiste

BEVAIX

Tél. 6 62 46

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

On se rend à domicile

Corsets

LAVAGES

et

RÉPARATIONS

Soutien-gorge

sur mesure

toujours bien faits par

Erès-Corsets

Mme Robatel-Schwarz

Vieux-Châtel 13

NEUCHÂTEL

DUNLOPILLO
MATELAS EN MOUSSE DE LATEX

une merveille de la technique moderne

DUNLOP
MADE IN ENGLAND
DUNLOP S.A. GENEVE

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le passage disputé

ROMAN

par

37

Lloyd C. Douglas

traduit de l'anglais par Claude Moleyns

— J'ai ramené cette enfant de l'hôpital, hier, disait-il. Elle avait été renversée par une auto. Commotion et toutes sortes de contusions. Pendant un jour ou deux, elle n'en menait pas large. La famille était bouleversée. Je les avais tous sur les bras : les parents et une demi-douzaine de frères et sœurs ; ils étaient tous épouvantés parce que Dolly était sans connaissance.

Jack s'étonna qu'on ne pût pas les tenir à distance et se hasarda à poser la question.

— Oh ! oui, convint Cunningham, on aurait pu les éloigner. C'est ce que vous feriez à l'hôpital de l'Université. C'est strictement professionnel, là-bas. Mais cela ne faisait pas de mal à Dolly si ses frères et sœurs étaient là et pleuraient.

Il resta silencieux jusqu'à la prochaine rue, préparant ce qu'il voulait dire.

— Beaven, dit-il à la fin, les médecins n'ont pas été à la hauteur de

leur tâche en accaparant l'anxiété et le souci.

— Je crains de ne pas comprendre, dit Jack.

— Voyez, par exemple, le cas de cette famille qui a vivôlé pendant des années sans que rien de tragique ne lui arrive. Ils ont eu mille difficultés : soucis d'argent, chômage, les naissances, les oreillons, des disputes avec les autres gens de la famille ; de petites irritations, mais pas de douleur poignante. Le mari et la femme sont devenus indifférents l'un pour l'autre. Les enfants énervent la mère, qui les bouscule. Par imitation, les enfants se bousculent entre eux. Les filles sont rusées et jalouses ; les garçons vindicatifs et méchants. Arrive la catastrophe. Quelqu'un dans la famille est sérieusement malade ou blessé. Ils découvrent tout à coup combien ils tiennent les uns aux autres. Ils sont tous attendris. Leurs manifestations affectueuses ne sont pas exclusivement pour le patient.

Les parents se rapprochent ; leurs liens sont plus solides qu'au moment de leur amour qui était principalement basé sur l'attrait physique. Les frères et sœurs se tiennent par la main et parlent doucement. Sam, le paresseux, va aux épluchées sans se faire prier. L'égoïste Lizzie lave la vaisselle sans rechigner.

— C'est bien l'effet que cela doit avoir sur un ménage, convint Jack par politesse. Mais, où intervient votre profession ?

— Maintenant, nous voilà au fait, dit Cunningham en frappant le volant de son index. Nous sommes si occupés par notre mesquin petit règlement de discipline qui, je dois le dire, a été institué en grande partie pour la commodité des médecins et des infirmières, que nous ne faisons rien pour aider la famille à tirer profit de la leçon. Nous faisons pire que cela : nous essayons de les en tenir éloignés.

— Un hôpital sans discipline n'irait pas loin, ne croyez-vous pas ? Jack espéra qu'il n'y avait pas d'irritation dans le ton de sa voix.

— Oui, mais nous avons exagéré. Notre vue est bornée. Nous ne nous intéressons qu'à la thérapeutique physique. Un enfant se fracture le crâne. Notre tâche est de réduire la fracture. Les membres de la famille ne nous regardent pas. Ils ne sont pas malades. Ce n'est pas notre affaire. Nous n'avons même pas l'obligation de répondre à leurs questions. Laissons-les dans la salle d'attente. C'est pour cela qu'elle est faite. Ah ! ces grands airs professionnels m'irritent tellement... que j'ai de la peine à me contenir.

Jack pinça les lèvres et souhaita que Cunningham n'allât pas plus loin dans cette débauche sentimentale.

— C'est important naturellement que les malades guérissent, continua Cunningham en cherchant à retrouver son calme. Mais il est important aussi que ceux de la famille se ren-

dent compte du danger. J'aime qu'ils soient ensemble dans la chambre du malade et qu'ils se laissent aller à des démonstrations d'attachement les uns pour les autres. Votre austérité imperturbable vient en grande partie des infirmières, mais elles ne seraient pas si impassibles si elles ne pensaient pas que nous les approuvons. Elles aiment donner l'idée qu'elles sont professionnelles et qu'elles savent beaucoup de choses ; elles leur ferment la porte au nez ; elles les renvoient quand ils viennent sur la pointe des pieds, les yeux agrandis d'angoisse. La famille, au lieu d'avoir l'occasion d'exprimer son affection, est intimidée, silencieuse et embarrassée. Ah ! ces infirmières, elles s'y connaissent pour glacer un foyer. Je dis à mes infirmières : « Ce n'est pas un simple métier ; c'est une vocation. »

Jack n'avait encore jamais entendu un plaïdoyer aussi éhonté de ce que Tubby qualifiait ironiquement de « sentimentalité à l'eau de rose ». Il était à la fois étonné et déçu. Cunningham avait la réputation d'un médecin capable. On lui avait même demandé de faire partie de la Faculté ! Quelle gabegie cela aurait été ! Mais il ne voulait pas se mettre à discuter. Cunningham était son aîné et de plus, son hôte. Il espérait qu'on ne parlerait plus de ce sujet. Ils s'arrêtaient justement devant une maison d'aspect minable.

— Entrez avec moi, dit Cunn-

ingham que s'il eût été le marchand de glaces.

Ils entrèrent dans la maison. Une femme vint à leur rencontre. Elle était laide et informe, mais le sourire qu'elle fit à Bill Cunningham était touchant et plein de dévotion.

— Mrs. Timmons, dit Cunningham, voici mon ami, le Dr Beaven.

Elle essuya sa main humide à son tablier brun et la tendit timidement en lançant un coup d'œil anxieux à Cunningham.

— Non, non, Mrs. Timmons, dit-il pour la rassurer. Tout va bien, le Dr Beaven n'est pas ici en consultation. Nous allons à la pêche ensemble.

Elle sourit, soulagée. Son attitude semblait embarrassée. Jack se demanda si elle n'avait pas peur de lui. On voyait peut-être sur sa figure qu'il n'approuvait pas ces façons sans gêne. Si Cunningham trouvait satisfaction dans ce genre de dévotion, lui, pour sa part, préférerait des manières plus professionnelles.

Ils allèrent tous ensemble voir Dolly, qui tendit ses bras. Cunningham se laissa prendre par le cou. Il fit un rapide examen, échangea quelques phrases tranquilles avec l'infirmière, s'assit sur un vieux fauteuil branlant et dit :

— J'ai amené le Dr Beaven pour qu'il vous entende réciter votre catéchisme.

(A suivre).

FOND DE CHAMBRE

moquette coton
180/270 cm.
depuis Fr. 155.—
ENTOURAGE DE LIT
TOUJOURS
AU BUCHERON
Ecluse 20 - Neuchâtel

A vendre un
motoculteur
treuil, pour la vigne, marque « Ruedin », une

moto
350 latérale, bas prix. — S'adresser à Fredy Roth, vins, Combès sur Landéron. Tél. 7 93 84.



Contre:
MAUX de GORGE
ANGINE

GARGARISME BERANECK
Dans toutes les pharmacies

Faites comme
TOUT LE MONDE
allez chez
LOUP
Aux occasions

Des Lunettes
et des réparations
bien faites dans
notre atelier
André Perret
Opticien
NEUCHÂTEL

Très important !
Et votre vieille chambre à coucher ne vous plaît plus, échangez-la contre une neuve... moderne... Vous rajeunirez votre intérieur... et en même temps... vous ferez un bon placement.

Mobilier G. Meyer
Arrangements de paiement

Un pain délicieux...
PÂTISSERIE DES CHAVANNES 16

SAUCISSONS PUR PORC
SAUCISSES AU FOIE
PRIX AVANTAGEUX
BOUCHERIE
BERGER-HACHEN

SCHWAB-ROY
TAILLEUR POUR MESSIEURS
beau choix de tissus anglais
PRIX AVANTAGEUX A FIN FÉVRIER
Neuchâtel Tél. 5 21 28

Neuchâtel, le 2 février 1948.

Aux abonnés à la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »
qui n'ont pas encore renouvelé
leur abonnement pour 1948

MM.
Le montant du renouvellement de votre abonnement sera encaissé par remboursement postal au début de cette semaine.

Nous vous prions de bien vouloir accepter la quittance qui vous sera présentée par le facteur.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous présentons,
MM. nos salutations distinguées.

ADMINISTRATION DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Oeufs frais du pays
35 centimes la pièce
R.A. Stotzer
Trésor

Baisse de prix sur
Haricots cassoulets
Boite 1/2 Fr. 1.35 3/4 Fr. 1.75
Zimmermann S.A.

Occasion
Pour cause imprévue, à remettre tout de suite une très jolie chambre à coucher entièrement en noyer, garnie de deux literies complètes de première qualité. Encore à l'état de neuf. Prix unique pour paiement comptant.
Pour visiter, écrire sous chiffres Vo 20519 U à Publicitas, Biemme.

Grâce à son **outillage moderne** à son **grand choix de caractères** à son **riche assortiment de papiers**
l'Imprimerie Centrale
Rue du Concert 6
vous donnera toute satisfaction

A vendre
COFFRE-FORT
grandeur extérieure 49x39x39 cm. Incombustible. — A la même adresse, deux volumes
« Patrie neuchâtoise »
reliés en parchemin par amateur, les deux volumes 65 fr. Case postale ville No 3747.

Le Numéro de FÉVRIER
de
Sélection du Reader's Digest
vient de paraître

Pour être sûr de l'avoir, achetez-le dès aujourd'hui.

En vente partout : 1,25

9, Chemin des Pléiades, Genève

A vendre une
jaquette en taupe
taille 42. Demander l'adresse du No 611 au bureau de la Feuille d'avis.

BLANC
nous offrons
double-molleton
belle qualité épaisse pur coton. L'idéal pour la protection des matelas, tables, etc.

LARGEUR 140 cm. LE MÈTRE

525

La Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



Maux d'estomac
La magnésie bismurée vous soulage rapidement

Si vous avez l'estomac sensible, prenez de la magnésie bismurée après chaque repas. Vous éviterez les brûlures, angoisses, tous ces troubles désagréables et plus graves qu'on ne suppose. En poudre et en tablettes Fr. 1.85 et 3.25.

Maréchalerie-serrurerie

accepterait travaux en séries. Travail très soigné. Adresser offres, écrites à M. S. 506 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE A COUCHER NEUVE
PRIX INTERESSANT à voir
AU BUCHERON
Ecluse 20 - Neuchâtel

Mariage

Jeune fille sérieuse et affectueuse, désireait rencontrer jeune homme sérieux de 26 à 30 ans, ayant bonne situation, de préférence employé à situation fixe. Pas sérieux s'abstenir. — Faire offres avec photographie sous chiffres P. 1508 N, à Publicitas, Neuchâtel.

ÉCHANGE

Écolier de 16 ans cherche place dans le canton de Neuchâtel où il aurait l'occasion de fréquenter la seconde classe de l'école secondaire. Garçon et jeunes filles, du même âge désirent apprendre la langue allemande sont priés de s'adresser à Alfred Schneider, Kas. Pfysterstrasse 6, Lucerne.



Quel „schuss“! Oui, mais quelle soif! Dommage de la laisser perdre: elle mérite bien un Grapillon. Ce savoureux jus de raisin, rouge ou blanc, est riche en précieux sucre de raisin, qui passe directement dans le sang. Il irradie énergie et chaleur. Tout en désaltérant, Grapillon donne des forces nouvelles.

Grapillon, la boisson préférée du sportif

Nouvelles sportives

Chronique des Jeux olympiques d'hiver

La journée de samedi

Le C. I. O. adresse une lettre au C. O. S.

Dimanche, le comité international olympique a adressé une longue lettre à M. Henninger, président du C.O.S. Il déclare en substance qu'il aurait été d'accord que le tournoi international de hockey sur glace se disputât avec la participation de l'équipe américaine de l'A.H.A., mais à la condition que cette manifestation ne soit pas considérée comme une épreuve olympique. Le comité organisateur (C.O.S.) était d'accord de ne pas considérer le tournoi comme une manifestation olympique, mais il demandait de pouvoir prendre l'avis de la ligue internationale de hockey sur glace envers laquelle il se sentait lié par certaines obligations.

Tard dans la soirée de ce même jour, cette proposition fut soumise à l'appui du président de la L.I.G.H. et à quelques-uns de ses collègues, malheureusement, ceux-ci déclarèrent catégoriquement qu'ils ne pourraient donner leur accord. Le C.O.S. agit alors contre la décision du C.I.O. L'équipe américaine de l'A.H.A. joua la première manche du tournoi et toute possibilité d'entente s'évanouit. En conclusion, le C.I.O. regrette qu'aucun arrangement n'ait pu intervenir, ce qui aurait évité le fâcheux développement pris par cette affaire.

Le Suédois Martin Lindström gagne la course de fond des 18 kilomètres

Les épreuves prévues au programme de la seconde journée se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Partis dimanche matin vers 10 heures, les 84 participants de la course de fond des 18 km. se sont affrontés sur un parcours accidenté et comportant de nombreux passages à travers bois. La différence de niveau totale était de 457 m. Comme on pouvait s'y attendre, la lutte s'est circonscrite entre les coureurs nordiques qui se sont assurés, une fois n'est pas coutume, toutes les places d'honneur.

Les Suisses en général ont fourni une excellente performance; nos deux meilleurs représentants ont été Edy Schild, de Kandersteg, et Niklaus Stump, de Wildhaus, classés tous deux au 20ème rang. Ils sont en même temps respectivement 2ème et 3ème meilleur coureur d'Europe centrale.

D'une façon générale, les Italiens et les Autrichiens ont causé une certaine déception; ils ont été nettement dominés par les Suisses.

Le film de la course

Le départ de la course des 18 km. se fait à un train particulièrement vif; il est vrai que la neige est excellente, va pourtant jusqu'à l'arrivée, puisqu'un écart de 32 secondes seulement sépare le premier du second; derrière, Eriksson parvient à dépasser le premier Finois, Hasu.

1. Martin Lindström, Suède, 1 h. 13' 50";
2. Nils Oestensson, Suède, 1 h. 14' 22";
3. Eriksson, Suède, 1 h. 16' 06";
4. H. Hasu, Finlande, 1 h. 16' 43";
5. Nils Karlsson, Suède, 1 h. 18' 54";
6. S. Rytky, Finlande, 1 h. 18' 10";
7. Auguste Kirju, Finlande, 1 h. 18' 25";
8. T. Laukkanen, Finlande, 1 h. 18' 51";
9. Olaf Hagen, Nor-

Course de fond de 10 kilomètres pour pentathlètes

1. Fourr. Haase, Suède, 44' 15"; 2. Fourr. G. A. Lindh, Suède, 44' 18"; 3. cap. Grut, Suède, 48' 06"; 4. cap. Egnell, Suède, 49' 37"; 5. sdt. Grissler, Autriche, 50' 38"; 6. cap. Piatan, Finlande, 53' 34"; 7. cap. Vollmeier, Suisse, 55' 38"; 8. pit. Somazzi, Suisse, 55' 58"; 9. Lt. Rumpf, Suisse, 56' 01"; 10. cap. Schriber, Suisse, 57' 14"; 11. major D. Hallhusen, Grande-Bretagne, 1 h. 1' 33"; 12. cap. J. Walker, Grande-Bretagne, 1 h. 1' 37" 01".

Double succès suisse aux courses de bob à deux

Les équipes suisses ont confirmé, samedi après-midi, sur la piste de la Cresta, leur magnifique tenue de la veille; après les quatre courses, c'est Suisse II, avec Endrich-Waller, qui remporte de magnifique façon le titre olympique; ajoutons que Suisse I, avec Feierabend, a réalisé le meilleur temps de la journée en 1' 21" 3.

3ème manche: 1. Suisse I, 1' 21" 4; 2. Suisse II, 1' 22" 7; 3. Etats-Unis, 1' 22" 8; 4. Etats-Unis II, 1' 22" 8; 5. Norvège II, 1' 23" 7; 6. Italie II, 1' 23" 8; 7. Italie I, 1' 24" 1; 8. Etats-Unis I, 1' 24" 1; 9. Grande-Bretagne I, 1' 24" 2; 10. Belgique I, 1' 24" 5; 11. France I, 1' 24" 5; 12. France II, 1' 24" 5; 13. tme. Grande-Bretagne II a été éliminée à la suite d'une chute.

4ème et dernière manche: 1. Suisse I, 1' 21" 3, meilleur temps; 2. Suisse II, 1' 22" 4; 3. Etats-Unis II, 1' 23" 2; 4. Norvège II, 1' 23" 9; 5. Grande-Bretagne I, 1' 24" 1; 6. Belgique I et Italie II, 1' 24" 5; 7. France I, 1' 24" 5; 8. France II, 1' 24" 5; 9. Etats-Unis I, 1' 24" 5; 10. Belgique II, 1' 24" 5; 11. France I, 1' 24" 5; 12. Etats-Unis I, 1' 24" 5; 13. Norvège I, 1' 24" 5; 14. Tchecoslovaquie, 1' 24" 5; 15. Argentine, 1' 24" 5.

Victoire norvégienne dans la course de patinage de vitesse des 500 mètres

Plusieurs milliers de spectateurs ont assisté, à la patinoire olympique, à la course des 500 m. La lutte a été excessivement serrée dès le départ entre le Norvégien Helgesen et les deux coureurs des Etats-Unis, Fitzgerald et K. Bartholomew et le Norvégien Byberg. Ces trois hommes ont terminé ensemble à 1/5 de seconde du vainqueur, le Norvégien Helgesen, qui a battu, avec 49"1, le record olympique établi en 1936 à Garmisch-Partenkirchen par le Norvégien Ballangrud. La grande surprise de la journée a été la magnifique tenue des patineurs américains, tandis que le Suédois Ake Seyffarth semble avoir passablement rétrogradé.

1. Finn Helgesen, Norvège, 49"1; 2. ex-aequo Robert Fitzgerald, Etats-Unis, K. Bartholomew, Etats-Unis, et Thomas Byberg, Norvège, 49"2; 3. K. Henry, Etats-Unis, 49"3; 4. ex-aequo T. Hauer, Norvège, Frank Stack, Canada, S. Farstad, Norvège, et Lamo, Etats-Unis, 49"6; 10. Mats Bolund, Suède, 49"7; 11. ex-aequo Karald Janemar, Suède, Ake Seyffarth, Suède, 49"8; 12. K. Lehdkko, Finlande, 49"9; 14. ex-aequo James Killan, Hongrie, A. Ojala, Finlande, 49"8. Le Suisse Rudolf Kleiner

est classé 39ème avec 47"8. 42 coureurs au départ.

Le tournoi de hockey sur glace occasionne de faciles victoires des équipes favorites

Suisse bat Italie, 16 à 0 (4-0, 9-0, 3-0). — Très facile victoire de l'équipe helvétique qui a rencontré l'une des équipes les moins dangereuses du tournoi. Etats-Unis (A.H.A.) battent Pologne, 23 à 4 (5-0, 9-1, 9-3). — Cette rencontre a été également marquée par un déséquilibre trop grand entre les deux teams; ce n'est que vers la fin que les Polonais ont pu déclencher quelques offensives dangereuses et battre le gardien américain à bout portant.

Tchecoslovaquie - Suède, 6-3 (3-2, 3-1, 0-0). — C'était, sans conteste, le match du jour; les joueurs du C.S.R. ont dominé leurs adversaires dans tous les compartiments du jeu et si la marque n'est pas plus élevée en leur faveur, c'est grâce à l'excellente défense des Suédois. Dans le dernier tiers, l'on a assisté à de furieuses attaques de part et d'autre, mais les défenses ont sauvé des situations désespérées. Comme il fallait s'y attendre, le match a été très dur, mais sans grave incident.

Dans le premier tiers, Konopack, Stibor et Zabrodsky ont marqué pour le C.S.R., tandis que Ake Anderson et Granlund parvenaient à battre Modry. Au cours du second tiers, les Tchèques ont déclenché une série de belles offensives qui ont abouti à des buts de Zabrodsky (2) et de Rozinack (1). Eriksson a marqué de son côté pour la Suède.

Angleterre bat Autriche, 5 à 4 (1-2, 1-1, 3-1). — Cette partie a été excessivement serrée; les buts ont été marqués, du côté autrichien, par Ulrich, Gross, June et Feisztritz, tandis que Green, Cattle, Oaxley et Baker scoraient pour les Britanniques.

La journée de dimanche

Le radoucissement de la température a gagné également Saint-Moritz, de sorte que dimanche, après la journée assez froide de samedi, la neige s'est mise à tomber avec abondance. Il y a eu une accalmie, puis le ciel s'est ouvert et la neige est tombée à nouveau.

Victoire finlandaise au saut combiné

Douze mille spectateurs ont assisté dimanche après-midi au saut combiné. L'organisation s'est révélée excellente et d'une façon générale l'on peut dire que tous les concurrents ont été de classe. Il n'y a eu qu'une ou deux chutes. Trente-neuf sauteurs ont pris part à cette compétition. Chaque sauteur exécutait trois bonds. Le plus long saut a été réalisé par l'Américain Gordon Wren, avec 68 m. 50. Une fois de plus, les meilleurs stylistes ont été les sauteurs nordiques. Les sauts les plus réguliers ont été réalisés par Sven Israelsson (Suède), avec 67 m. 50, 66 m. et 67 m. Si un classement avait été établi, c'est lui qui aurait obtenu la première place. Le Finlandais Hasu a obtenu également de bons résultats et c'est lui qui va remporter le titre olympique du combiné nordique. Hasu a fait trois bonds de 57, 61 et 64 m. Bonnes performances également du Suédois Haraldsson, avec 63, 66 et 66 m. Niklaus Stump, chez les Suisses, a été excellent; il sera classé d'après sa performance au quatrième rang. Stump a franchi 65 m. 50, 63 m. 50 et 60 m.

Alphonse Supersaxo a été très régulier; il a sauté 63, 57 et 61 m. 50. G. Perren a été inférieur à Stump et à Supersaxo aussi bien en ce qui concerne la longueur que le style. Le moins bon des Suisses a été Théo Allenbach, avec 52 m. 50, 52 m. et 50 m.

Résultats: 1. Hasu, Finlande, 448.8 pt.; 2. Sven Israelsson, Suède, 433.4; 3. Martti Huhtala, Finlande, 433; 4. Niklaus Stump, Suisse, 421.5; 5. Clavi Shivonen, Finlande, 416.2; 6. Ellert Dahl, Norvège, 414.3; 7. Paull Salmunen, Finlande, 413.3; 8. Olav Duth-Norvège, 412.6; 9. Kias Haraldsson, Suède, 411.4; 10. Erik Elmsæter, Suède, 410.6.

Les concours de pentathlon se poursuivent

Le concours de pentathlon s'est poursuivi dimanche matin par le tir; les Suédois ont affiché de nouveau une très nette supériorité et ils sont d'ores et déjà nettement favoris.

Un accident s'est produit au tir; le fourrier suédois Haase, dans un geste maladroit, a blessé un policier qui se trouvait derrière lui. La balle a pénétré dans la jambe du malheureux qui a été assez gravement touché.

Pentathlon: tir: 1. Four. G.-H. Lindh, Suède, 20/194; 2. Cap. Egnell, Suède, 20/183; 3. Cap. Grut, Suède, 20/161; 4. Lt. Rumpf, Suisse, 20/186; 5. Four. Haase, Suède, 20/186; 6. Cap. J. Vollmeier, Suisse, 20/180; 7. Cap. V. Piatan, Finlande, 20/179; 8. Major Hallhusen, Grande-Bretagne, 20/178; 9. Pit. V. Somazzi, Suisse, 19/181; 10. Cap. H. Schriber, Suisse, 19/180.

Supériorité norvégienne dans les épreuves de patinage de vitesse de 5000 mètres

Les épreuves de patinage de vitesse se sont poursuivies devant un nombreux public par la course des 5000 m. Quarante coureurs ont pris part à cette épreuve qui a été marquée une nouvelle fois par la supériorité des spécialistes norvégiens.

Voici les résultats: 1. Reidar Lisley, Norvège, 8'29"4; 2. Odd Lundberg, Suède, 8'32"7; 3. Gøthe Hedlund, Suède, 8'34"8; 4. Gustav Harry Jansson, Suède, 8'34"9; 5. Landjedijk, Hollande, 8'36"2; 6. Corne lius Broeckman, Hollande; 7. Ake Seyffarth, Suède; 8. Lammo, Suède; 9. Parkkinen, Finlande; 10. Korrel Pajor, Hongrie; 11. John Cronshay, Angleterre; 12. Anthon Huiskes, Hollande; 13. Ivan Ruttkay, Hongrie; 14. Maskay, Canada.

Le tournoi de hockey sur glace

Le tournoi de hockey sur glace s'est poursuivi devant un nombreux public; le match le plus intéressant de la journée a été la rencontre Canada - Angleterre. Les Britanniques ont fourni une bonne partie et ont opposé une résistance sévère aux joueurs d'outre-Atlantique.

Dans le second match, les deux teams des Etats-Unis et de l'Italie se sont trouvés en présence. Ce match a été remporté avec une facilité dérisoire par les joueurs américains. Les Italiens ont un système de jeu très primitif, ou le jeu d'équipe n'a pour ainsi dire pas de part. Le maintien du puck est très mauvais; aussi n'est-il pas étonnant que l'équipe de l'A.H.A. ait pu obtenir un pareil score.

Canada bat Angleterre, 3-0 (1-0, 1-0, 1-0). — A la 2ème minute du jeu déjà, le Canada marque par Halder; les Anglais se défendent avec énergie et le gardien britannique fait une excellente partie; au cours du second tiers, pendant quelques instants, les Anglais luttent quatre contre six et le Canadien obtient un but classique par Mager, qui, ayant tourné autour de la cage, marque depuis le coin de la patinoire. La glace, par suite du temps, est assez molle, et freine le jeu.

Le troisième tiers se dispute sous la neige. Sur échappée, le Canada obtient un troisième but par Halder.

Etats-Unis (A.H.A.) battent Italie 31 à 1 (6-0, 11-1, 14-0). — Match absolument sans histoire; les Etats-Unis marquent à une cadence régulière, tandis que les Italiens tentent en vain de percer la défense américaine par quelques contre-attaques individuelles.

Tchecoslovaquie - Pologne, 13-1 (2-0, 5-1, 6-0).

Suisse bat Autriche par 11 à 2 (2-2, 3-0, 6-0). — La Suisse jouait dans la formation suivante: Perli; Pic et Hans Cattini; Handschin et Ruedi; Bibi Torriani, W. et H. Dürst; Bieler, W. et H. Lohrer.

Au premier tiers, W. Lohrer ouvre la marque et l'Autriche égalise immédiatement après. W. Lohrer récidive pour la Suisse à la 7ème minute, mais l'Autriche qui se défend avec succès dans ce premier tiers, égalise peu avant le repos. Ce premier tiers a été équilibré et le résultat était équilibré. Au deuxième tiers, la Suisse accentue sa pression et prend l'avantage. Les trois buts de ce tiers tempent et W. Lohrer, H. Cattini, Hans temps voit une complète supériorité des Suisses qui passent six buts aux Autrichiens. W. Dürst marque à lui seul quatre de ces six buts. Les autres buts sont marqués par Bieler et Cattini.

LE CHAMPIONNAT SUISSE DE FOOTBALL

Bellinzone bat Chaux-de-Fonds par 3 à 2 et devient champion... d'automne

La rencontre Bellinzone - Chaux-de-Fonds, véritable finale du premier tour, s'est disputée hier au Tessin, par un temps magnifique et devant 4500 spectateurs.

Durant la première mi-temps, Bellinzone fit preuve d'une légère supériorité. Robutelli, centre-avant remplaçant, ouvrit le score à la quinzième minute, mais les Chaux-de-Fonds purent égaliser peu après sur auto-goal d'un arrière tessinois.

La seconde mi-temps voit Bellinzone décidé à forcer l'allure et prendre l'avantage sur corner. Le jeu se stabilisa par la suite et le petit ailier gauche Hermann réussit un très joli

but: l'égalisation ne durera qu'une minute, car sur un centre de Weber, Sartori parviendra à battre le gardien Castella.

En dépit d'un effort désespéré des «Meuqueux», le résultat ne subira plus de changement. Ainsi, Bellinzone, bon premier, termine cette première partie du championnat en totalisant vingt points. Il est suivi à deux points par Chaux-de-Fonds, privé d'un titre qui aurait bien couronné sa brillante rentrée en ligue nationale A.

Première ligue
Ambrosiana - Montreux, 1-0.

A LA PONTAISE

Granges bat Servette par 5 à 4 et se qualifie pour les demi finales de la Coupe suisse

Le terrain des Charmilles étant impraticable, cette importante rencontre de coupe suisse s'est disputée à Lausanne, où elle avait attiré près de 7000 spectateurs.

Disons-le tout de suite, cette partie fut rendue très intéressante tant par la qualité du football que l'on pratique que par les fréquents renversements de situation. Les deux équipes en présence ont une manière très différente de jouer: Servette a toujours son style fin, aux passes subtiles, rendues bien assez difficiles à réaliser à cause de la lourdeur du terrain.

Granges nous offre un jeu plus direct, moins compliqué mais tout aussi efficace.

Au cours du match, les deux forces paraissent assez bien s'équilibrer. Les Soleurois mettaient beaucoup de résolution dans leur travail, mais l'on pensait en général que l'aisance dont faisaient preuve les Servettiens finirait par faire pencher la balance.

Malheureusement, Servette laissa échapper sa qualification aux demi-finales, pour deux raisons principales:

Les avants se complurent trop dans leurs passes latérales au lieu de tenter le but. En outre, la défense des grenats donna d'évidents signes de faiblesse. On ne marqua pas suffisamment les joueurs et Perroud put s'offrir le luxe de marquer quatre buts...

Durant la première mi-temps, Stefano (nouveau centre-avant au Servette dont on reparlera certainement) ouvrit magistralement le score d'un tir superbe à 20 mètres du but. Mais trois minutes plus tard, Perroud reprenait un corner tiré par Righetti. L'égalité était rétablie. Alors que Servette assiège le camp soleurois, Perroud parvient à s'échapper et à battre Ruesch. La partie devient alors très animée et rapide. Sur une belle ouverture, Fatton marque un but impeccable. Peu avant le repos, Stefano tente à nouveau le but: Meili retient le shot, mais lâche le ballon... tout le public crie déjà «goal», mais d'un coup de poing désespéré, le gardien parvient à expédier le ballon en corner.

Après le repos, le jeu perd un peu

en qualité et en vitesse. A la 15ème minute, Perroud, qui guette la moindre défaillance adverse, redonne l'avantage à ses couleurs. Mais à peine l'engagement est-il fait que, sur une superbe combinaison de l'attaquant servettien, Facchinetti parvient à rétablir une nouvelle fois l'équilibre du score.

C'est alors que Granges presse le jeu; un foul tiré par Courtat est bien repris par Righetti. Ci 4 à 3. La défense servettienne semble de moins en moins solide et sur une sortie imprudente de Ruesch, Perroud porte la marque à 5 à 3. Il reste encore vingt minutes de jeu; la fin de la rencontre sera palpitante à suivre, les «grenats» tente désespérément de réduire l'écart des buts. Presque tout le jeu se passe dans le camp servettien, des firs au but superbes — en particulier un shot sec de Fatton — sont retenus de justesse. Servette nous montre alors tout ce dont il est capable. A la 40ème minute, Belli bat magnifiquement le gardien Meili.

Les attaques se suivent, on tire trois corners dans les dernières minutes, mais plus rien ne réussira. Granges se qualifie d'une manière inattendue pour les demi-finales de la coupe.

R. Ad.

Matches amicaux

Grandson I - Cantonal I 1-6.
Vevey - Lausanne I, 1-2.
Fribourg - Berne, 3-2.

Numa Monnard doit abandonner momentanément le football

Souffrant d'une maladie de cœur, Monnard, centre-avant du Lausanne-Sports, a reçu l'ordre de son médecin d'abandonner le football. On espère toutefois le voir évoluer la saison prochaine au poste d'arrière droit.

Le samedi anglais

Première division: Arsenal - Preston North End 3-0; Blackburn Rovers - Sunderland 4-3; Blackpool - Aston Villa 1-0; Bolton Wanderers - Chelsea 2-1; Liverpool - Portsmouth 0-3; Middlesborough - Burnley 1-2; Sheffield United - Manchester United 2-1; Charlton Athletic - Stoke City 0-1; Manchester City - Grimsby Town 3-1.

URANIA
Dimanche 8 février 15 heures au Stade

BAINS SAUNA
Santé, fraîcheur, jeunesse. — Massages
Faubourg de l'Hôpital 17 - Tél. 5 33 43

Young Sprinters II bat Fribourg I par 7 à 4 et devient champion jurassien de série A

(3-1, 1-1, 3-2) Le sport nous réserve parfois de savoureuses surprises géographiques; nous avons appris récemment que la Canadienne Barbara Ann Scott était championne d'Europe, et voici que samedi soir, à Monruz, Fribourg I était candidat au titre de champion... jurassien de hockey sur glace, en série A I

Cette finale fut disputée avec une certaine nervosité et suivie par un public formé en grande partie de jeunes, qui ne ménagèrent pas leurs encouragements. Toutefois, le jeu n'atteignit pas une très haute qualité; dans l'un et l'autre camp on commettait de fréquentes erreurs de positions et l'on recherchait davantage l'exploit individuel que le jeu d'équipe.

Fribourg mena la lutte avec plus de volonté que les nôtres. Si son système d'attaque avait été un peu moins rudimentaire, le résultat eût pu être renversé.

La seconde équipe de Young Sprinters, qui ne donna jamais l'impression de « pousser à fond » et qui, à certains moments, eut l'air trop certaine de remporter la victoire, put s'assurer le titre de champion jurassien grâce à sa bonne préparation technique. Il y a dans le second team de Young Sprinters quelques bonnes individualités; citons le gardien Loew, l'arrière Donner et les avants Wirz, Blank, Lüthy et Uebersax.

Young Sprinters: Low; Donner, Favre; Cattin, Baby; Lüthy, Uebersax, Wirz; Blank, Schray, Miceletti. R. Ad.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Après l'assassinat de Gandhi

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'interrogatoire du meurtrier

LA NOUVELLE-DELHI, 1er (Reuter). — L'assassin présumé de Gandhi, Nathuram Vajpaiak Godse, a déclaré au cours d'un nouvel interrogatoire, avoir agi avec raison, parce que les revendications et la politique de Gandhi étaient contraires aux intérêts des Hindous. Godse a déclaré qu'il souffrait d'une maladie de cœur, mais qu'il se sentait aujourd'hui moins affecté par l'acte qu'il a commis.

L'assassin de Gandhi

(sp) Le meurtrier du mahatma se réclame de l'organisation orthodoxe et cléricaliste hindouiste « Mahabha », qui a toujours été opposée à sa tolérance envers les Musulmans et à son insistance pour ouvrir les écoles aux parias.

Deux frères de l'assassin sous les verrous

POONA, 1er (Reuter). — La police a arrêté deux frères du meurtrier de Gandhi.

Un leader du « mahabha » sous les verrous

LA NOUVELLE-DELHI, 1er (A.F.P.). — Deshbande, leader du parti mahabha, a été arrêté à la Nouvelle-Delhi, dimanche après-midi.

Le « premier » roumain à Moscou

BUCAREST, 1er (Reuter). — M. Groza, premier ministre roumain, est parti samedi pour Moscou à la tête d'une délégation qui prendra contact, dans la capitale soviétique, avec M. Luka, ministre roumain des finances, qui s'y trouve déjà.

La Russie propose l'abolition des gouvernements militaires alliés en Autriche

LONDRES, 2 (Reuter). — Selon Radio-Moscou, le colonel général Kurassov, ambassadeur soviétique au conseil allié en Autriche, a proposé au conseil d'abolir les gouvernements militaires alliés. Il a ajouté qu'il envisage la possibilité de conclure une convention qui rétablirait l'indépendance de l'Autriche.

La couvre-feu à Bombay

LA NOUVELLE-DELHI, 2 (Reuter). — Des désordres ont éclaté en divers endroits de l'Inde à la suite du décès de Gandhi.

Vingt arrestations

BOMBAY, 2 (Reuter). — La police a arrêté jusqu'ici vingt personnes, soupçonnées d'appartenir à une bande de conspirateurs qui n'aurait pas seulement organisé l'assassinat de Gandhi, mais se proposait de tuer d'autres chefs indiens dont les noms figurent sur une liste noire. La police croit qu'il existe une organisation disposant d'une grande quantité d'armes et de munitions et qui se proposait de faire un coup d'Etat.

Les prisonniers allemands en France

WASHINGTON, 2 (Reuter). — On apprend au département d'Etat que le gouvernement français détient encore en France 301.440 prisonniers de guerre allemands.

Autour du monde en quelques lignes

EN ITALIE, le premier congrès du parti socialiste minoritaire s'est ouvert dimanche à Naples.

Un violent cyclone s'est abattu sur la Sardaigne, causant des dégâts considérables.

L'ex-roi Michel de Roumanie a été envoyé à Naples un homme de confiance pour lui acheter une villa où il irait s'établir au printemps prochain.

EN GRECE, le conseil suprême de la défense a décidé de supprimer le commandement de l'armée du nord, étant donné que la lutte contre les rebelles s'étend désormais à tout le pays.

Une réunion du bureau d'information des neuf partis communistes s'est tenue à la mi-janvier à BELGRADE.

On est toujours sans nouvelles du « Star Tiger » qui a disparu entre les Açores et les Bermudes.

Samedi matin, alors qu'il venait de quitter la base d'ISTRES, un Lancaster a été obligé de faire demi-tour. Au moment où il allait atterrir, l'appareil a pris feu et s'est écrasé sur le terrain. Ses onze occupants ont été tués.

Chronique régionale

VAL-DE-TRAVERS

Nouvelles inondations au Val-de-Travers

(c) Samedi, la température était particulièrement élevée pour la saison puisque le thermomètre marquait jusqu'à 16 degrés au-dessus de zéro. Les fortes chutes de pluie tombées pendant la nuit suivante ont provoqué une rapide fonte de la neige aussi bien dans le fond de la vallée que sur les montagnes.

C'est pourquoi l'Arense et ses affluents ont subi une forte crue, charriant des caux boueuses. Une fois de plus, une partie du Val-de-Travers a été inondée.

Dimanche après-midi, l'inondation était la plus apparente au Bois de Croix et à la Presta, près de Travers, ainsi que dans la partie nord du vaste triangle Couvet-Boveresse-Môtiers.

Des terrains étaient également recouverts d'une légère nappe liquide entre Fleurier et Môtiers.

Toutefois, cette dernière inondation — la troisième depuis le 11 novembre — n'a pas atteint les proportions de celle qui s'est produite il y a un mois.

On peut même prévoir qu'elle était arrivée hier à son point culminant, étant donné le rafraîchissement de la température que l'on a constaté dimanche.

MOTIERS

Pour le Centenaire

(c) Conformément à la décision prise la semaine passée, le comité de district s'est à nouveau réuni vendredi soir à l'hôtel de ville de Môtiers, sous la présidence de M. Lucien Marendaz, ceci en vue de fixer le montant que le comité de district pourra mettre à disposition du comité du cortège.

A la suite des renseignements donnés par chacun des représentants des communes, il est mis à disposition du comité de district une somme calculée à raison de 0 fr. 75 par tête de population, montant qui permettra le financement du projet de cortège présenté par la commission des artistes et qui se monte à 10,000 fr. Le vœu a été émis que des économies soient réalisées dans tous les domaines où cela sera possible.

D'autre part, le comité de district a fait sienne la proposition des représentants de Môtiers de confier le poste de caissier de district à M. William Juillard, administrateur communal au chef-lieu.

COUVET

Un exposé de M. Humbert, chef du département de l'industrie

(c) Vendredi dernier, le Groupe d'hommes a entendu avec un vif intérêt une causerie de M. Humbert, conseiller d'Etat, sur l'apprentissage. Le choix du sujet a été fait par le comité de district, qui a constaté que l'apprentissage est en déclin, mais aussi avec la perspective d'un travail plus intéressant pour l'avenir.

M. Humbert résume toute l'organisation et rappelle les textes législatifs qui instituent la préparation de l'apprentissage, c'est-à-dire l'orientation professionnelle, puis la surveillance de l'apprentissage, et souligne le côté pédagogique et social de ces institutions plus encore que leur rôle administratif.

En résumé, pour l'individu comme pour la collectivité, une préparation professionnelle méthodique et complète est un préalable à l'obtention d'un métier, et constitue la mesure qui favorise l'apprentissage.

Cet exposé, écouté par un nombreux auditoire, fut suivi d'une discussion au cours de laquelle les idées émises confirmèrent que chez nous l'opinion est acquise à la nécessité de l'apprentissage, et chacun comprend que pendant les périodes de difficultés économiques, l'ouvrier qualifié voit s'affirmer la supériorité de sa situation comparativement à celle du manoeuvre.

Spectacles de l'Emulation

(c) Samedi dernier, au Stand, l'Emulation conviait les amateurs à une représentation de « Mon curé chez les riches », spectacle qui avait été donné à Neuchâtel la semaine dernière, et dont la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a parlé à cette occasion. Disons seulement que deux jours avant la représentation, toutes les places étaient retenues, et que le spectacle s'est donné à guichets fermés. Le nombreux public s'est beaucoup divertit.

CARNET DU JOUR

CINEMAS

Stúdio: 20 h. 30. Madame Parkington. Apollo: 20 h. 30. Le signe de Zorro. Palace: 20 h. 30. Roses noires. Théâtre: 20 h. 30. Le ministère de l'époux-vanté. Rex: 20 h. 30. La revanche de Monte-Cristo.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 28. Borel, Pierre-Alain, fils de Pierre-Emile, professeur, à Neuchâtel, et d'Églantine-Almée née Vuille; Jean-Lucquet, Elizabeth-Mary-Marcelle - Solange, fille de Jean-Marie, agent d'assurances, à Neuchâtel, et de Catherine née Jasson; Hauser, Edith-Alice, fille d'Edgar-Adolphe, jardinier-fleuriste, à Colombier, et d'Adèle-Judith née Hediger; Bord, Ariette-Mireille, fille de Robert-Jules, métier, à Neuchâtel, et d'Estelle-Andrée née Bovay.

PROMESSE DE MARIAGE. — 30. Reidenbach, Werner-Theodor, mécanicien de précision, à Neuchâtel, et Ribaux, Josette-Andrée, à Bèvaix.

MARIAGES CELEBRES. — 24. Thurnheer, Jean-Ulrich, céviste, à Bienne, et Vacheron, Yvonne-Germaine, à Neuchâtel. 30. Guye - Bergeret, Emile - Arnold, employé C.F.E. à Neuchâtel, et Willem née Lecoultre, Blanche-Gertrude, à Bâle.

Le lieutenant-colonel Paschoud, de Bâle, le capitaine Gasser, de Zurich, le capitaine Légeret, à Vevey, le capitaine Wermelinger, à Pesoux, le fourrier Bourquin, à Berne, ont été acquittés.

Quant aux frais, s'élevant à 1942 fr. 70, le colonel Blanc payera 500 fr., plus 100 fr. d'émoluments de justice, le major Matthey 60 francs, plus 40 francs d'émoluments de justice.

Suppression du vote obligatoire en matière fédérale dans le canton de Vaud.

LAUSANNE, 1er. A la suite d'une initiative-pétition déposée l'an passé par le parti socialiste vaudois, les électeurs devaient se prononcer, dimanche, sur la suppression du vote obligatoire en matière fédérale. Cette suppression a été acceptée par 29,157 oui contre 22,188 non.

BUTES

La doyenne est morte

(sp) Dimanche après-midi, les derniers devoirs ont été rendus à Mme Julie Grandjean, doyenne de la localité, et qui allait entrer dans sa 93ème année mercredi prochain.

La nouvelle doyenne est maintenant Mme Emma Lebet-Govey, née le 21 mai 1860, et le doyen — qui sauf erreur doit être en même temps celui du district — M. Léon Vaucher, né le 4 mai 1852.

LES BAYARDS

A l'asile du travail

(c) Les comptes de notre établissement d'enfants de l'exercice 1946 ont été adoptés, la semaine dernière, par l'administration générale qui a donné charge au caissier et a approuvé, avec remerciements, la gestion du comité directeur présidé par M. Etienne Dubois, pasteur aux Verrières.

Des remerciements furent également adressés aux économistes, Mme et M. Lamberlet, qui ne ménagent ni leur temps, ni leur cœur.

Les dépenses se sont élevées à 27,411 fr. 18, et les comptes présentent un déficit de 4489 fr. 28, dû à l'augmentation incessante du coût de la vie, et bien que la ferme ait participé par 6276 fr. à l'alimentation.

L'actif net de l'asile se monte à 146,140 fr. 85.

En 1946, l'établissement a pris soin de 16 enfants, dont l'état sanitaire fut excellent. MM. Jean Fuchs et Léon Landry-Piaget, aux Verrières, complètent l'administration générale de l'asile et remplacent les deux membres démissionnaires: MM. Louis Rossetet et César Hirt.

Conseil général

(c) Sans grande discussion, nos conseillers ont adopté à l'unanimité, sous la présidence de M. Willy Michoud, vice-président, le projet de budget pour 1948. Ce projet prévoit un déficit de 10,669 fr. 95 sur un total de dépenses de 155,919 fr. 30. Ce déficit peut éventuellement être augmenté de celui de l'Hospice des vieillards, évalué à 635 fr. 35, et qui sera couvert par nos fonds de réserves.

Notre situation financière est satisfaisante puisque nos amortissements s'élevaient à 8500 fr. et que l'autorité compte sur une plus-value probable des bois et espère réaliser quelques économies dans l'administration par une réduction des dépenses causées par le ravitaillement.

L'augmentation incessante des dépenses d'assistance — elles sont supputées à 43,686 fr. — pour l'année courante, inquiète nos conseillers qui engagent le Conseil communal à sévir contre ceux qui ne remplissent pas leurs obligations de remboursement d'articles.

Dans les « divers », nous apprenons que nous n'avons plus de commission d'agriculture depuis quelques mois. Le Conseil communal s'est chargé des attributions de cette commission jusqu'au prochain renouvellement des autorités communales. Il donnera satisfaction aux paysans de la montagne qui désirent que les taupes soient prises aussi dans leurs champs.

La fourniture de l'énergie électrique sera résolue cette année puisque nous avons résilié la convention nous liant à l'Electricité neuchâteloise S. A.

Le Conseil accorde à l'exécutif le crédit nécessaire pour la construction d'une citerne au domaine des Prises. Il s'agit d'une somme variant de 5000 fr. à 7000 fr. Cette décision est antérieurement prise; cet objet ne figurait pas à l'ordre du jour de la séance.

Enfin, nous apprenons avec satisfaction que dans le courant de cette année un autobus remplacera l'automobile postale et circulera entre les Verrières et la Brévine.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Renversé par une automobile

(c) Dimanche après-midi, une automobile a renversé un motocycliste. Ce dernier, souffrant d'une fracture de jambe, a dû être transporté à l'Hôpital d'arrondissement.

AVIS TARDIFS

Armée du Salut - Ecluse 20

Ce soir à 20 h.: « Ecoutez-le » A 17 h.: Réunion pour enfants Les Brigadiers DORTHE

Ce soir à 20 h. 15, à l'Aula,

Zwingli homme politique

par J. Courvoisier Patry Conférence gratuite des A.P.P.

SOIF

Conférence

Mardi 3 février à 20 h. 30

Laboratoire de recherches horlogères par le cdt de Susbielle, cdt Ier B.C.P.

Sujet: BAT. D'INF. EN MONT. (Camp. d'Italie)

AU THÉÂTRE

les 10 et 13 février

BELLES-LETTRES

présente

UBU-ROI

d'Alfred Jarry et une REVUE

Location AU MENESTREL dès aujourd'hui à 14 h. Les places déjà retenues sont à retirer jusqu'au samedi 7 février à 12 h. 30.

Café du Théâtre

NEUCHÂTEL

Ce soir: L'orchestre hollandais

« Florentina Peuschgen »

et ses solistes

BEAU-RIVAGE

Tous les jours en matinée et soirée

l'orchestre RUDY BONZÒ

meilleur que jamais

LA VIE NATIONALE

Sous certaines réserves

L'Union syndicale suisse se prononce pour la stabilisation des prix et des salaires

BERNE, 2. — L'Union syndicale suisse a organisé, samedi et dimanche, un congrès extraordinaire, à Berne, pour prendre position au sujet du projet de stabilisation des prix et des salaires.

Le conseiller national Bratschi, président de l'Union, a annoncé dans son discours d'ouverture que la Fédération suisse des horlogers et ouvriers sur métaux avait refusé de participer au congrès parce que l'Union syndicale n'avait pas à s'occuper du projet d'accord de stabilisation des prix et des salaires, point de vue auquel — comme l'a annoncé également l'orateur — le Cartel des syndicats neuchâtelois s'était rallié.

Le président a tenu à faire remarquer qu'en vertu des statuts de l'Union, le congrès était parfaitement compétent pour l'examen du problème en cause, mais qu'en revanche les négociations à mener au sujet des salaires et des conditions de travail relevaient des associations syndicalistes elles-mêmes.

M. Bratschi a ensuite recommandé au congrès de signer le projet de stabilisation des prix et salaires.

Le congrès a consacré ses débats de dimanche matin à l'attitude à adopter à l'égard de l'accord sur la stabilisation des salaires et des prix. De nombreux délégués se sont prononcés contre le projet.

M. Bratschi, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, prononce le discours de clôture. Il traite surtout des objections qui ont été formulées par de nombreux délégués. Il affirme, en ce qui concerne les attaques dirigées contre le contrôle fédéral des prix, que celui-ci a rendu des services appréciés en intervenant avec décision et énergie en faveur d'une réduction des gains exagérés des entrepreneurs et des employeurs.

Une résolution

Le vote est lieu ensuite au scrutin secret: 397 délégués et invités sont présents. Le congrès approuve par 182 voix contre 89 la déclaration commune

Sous réserves que les dispositions de la déclaration commune soient loyalement appliquées par la commission paritaire de stabilisation, les employeurs et les autorités, c'est-à-dire:

a) que les augmentations de salaires soient sans autre possibilité quand la compensation du renchérissement depuis 1939 n'a pas encore été obtenue;

b) que l'on tienne compte de la situation des travailleurs qui disposent avant guerre d'un salaire notablement insuffisant;

c) que les augmentations de salaires ne soient pas contestées quand elles peuvent se faire au compte des profits;

d) que la compensation du renchérissement au 1er décembre 1947 se fasse immédiatement et sans restrictions.

Sous réserve, d'autre part, que les syndicats aient la possibilité de revoir la situation, pendant la validité de la déclaration commune, et malgré les mesures énoncées dans la déclaration, les prix continuent à monter.

Près d'Ecublens

Une automobile inconnue disparaît dans la Venoge avec ses occupants

ECUBLENS, 2. — Dimanche, à 18 h. 30, entre Ecublens et Echandens, une automobile a été vue alors qu'elle entrait dans la Venoge. Elle a été immédiatement engloutie. La Venoge, haute de 3 m. 80 a débordé de son lit. Les recherches entreprises aussitôt par les pompiers et la gendarmerie n'ont pas abouti. L'eau boueuse et la nuit entravaient les recherches. Il faut gaffer le lit du ruisseau.

On ignore la nationalité de la voiture et le nombre des occupants. Un témoin a vu l'un de ces derniers être entraîné immédiatement par le courant qui est très violent. Son cadavre n'a pas été retrouvé.

Températures estivales à Bâle.

BALE, 1er. L'institut de météorologie de Bâle a enregistré au cours de la dernière journée de janvier une température de 18,7 degrés. Il s'agit là de la température la plus élevée observée jusqu'ici en janvier. La température moyenne de cette journée a été de 15,9 degrés, ce qui correspond à une température normale du début de juin. C'est depuis 120 ans la température normale la plus élevée enregistrée à Bâle au cours des mois de janvier et février.

Le tirage de la Loterie romande

Le tirage de la 67me tranche de la Loterie romande a eu lieu samedi soir à Zermatt. Voici les numéros gagnants: Quinze mille lots de 10 francs: tous les billets se terminant par 6.

Trois mille lots de 20 francs: tous les billets se terminant par 95 et 04.

Mille cinq cents lots de 25 francs: tous les billets se terminant par 77.

Quatre cent cinquante lots de 40 francs: tous les billets se terminant par 262, 319, 410.

Cent cinquante lots de 100 francs: tous les billets se terminant par 8567, 9031, 2412, 2112, 3318, 8321, 0348, 6368, 3331, 6595.

Trente lots de 200 francs: tous les billets se terminant par 2499, 0437.

Vingt lots de 300 francs: tous les billets suivants: 595.610 642.082 632.818 560.200 551.698 602.870 699.861 662.138 685.395 584.260 689.834 569.554 661.473 630.883 578.193 670.734 660.850 639.920 603.229 685.831

Treize lots de 500 francs: tous les billets suivants: 605.025 677.738 639.936 677.868 662.962 653.964 640.702 668.031 563.003 576.939 653.054 556.850.

Dix lots de 1000 francs, les numéros suivants: 659.888 657.314 667.432 663.347 677.900 653.941 667.713 597.072 687.506 637.613

Cinq lots de 2000 francs, les billets suivants: 554.297 591.718 550.028 654.696 636.256

Deux lots de 5000 fr., les billets suivants: 630.669 et 592.455.

Un lot de 10.000 fr., le numéro 595.685.

Un lot de 50.000 fr., le numéro 671.734.

Deux lots de consolation de 500 fr.: les numéros 671.733 et 671.735. (Seule la liste officielle du tirage fait foi.)

Devant le tribunal II

Le jugement dans l'affaire de l'internement

LAUSANNE, 31. — Après cinq jours de débats, le tribunal militaire de la 2me division a rendu, samedi après-midi, son jugement dans l'affaire de l'internement. Il a condamné pour violation du devoir de service le colonel Blanc, de Lausanne, à 20 jours d'arrêts de rigueur, l'exécution étant à la charge du canton de Vaud; le major Jean Matthey, de Genève, coupable de violation caractérisée du devoir de service, à 8 jours d'arrêts, l'exécution étant à la charge du canton de Genève.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, le salut musical, 7.15, info, 7.20, œuvres de Massenet, 11.15, Madame Butterfly, drama lyrique, 11.45, violon et piano, 12 h. refrains et chansons modernes, 12.15, Michel Roger et l'ensemble Tony Bell, 12.20, l'heure, 12.30, Vienne-Budapest, 12.45, info, 12.55, chansons de Pierre Alin, 13 h., avec le sourire, par Ruy Blag, 13.05, les nouveautés radiophoniques, 13.30, les Jeux olympiques d'hiver, 13.30, piano, 16.10, l'anglais par la radio, 16.20, l'heure, 16.30, musique classique, 17.30, quelques pages d'auteurs genevois, 17.45, rythmes sans frontières, 18.10, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique, 18.20, jazz authentique, 18.45, feuille d'été et d'ailleurs, 19 h., les Jeux olympiques d'hiver, 19.15, info, 19.25, musique de tous les temps, 20 h., la pièce policière de Radio-Genève: « La mort en talons hauts », d'après le roman de Christa Brand, 21 h., opéra-comique, 22 h., les Jeux olympiques d'hiver, 22.15, info, 22.20, le tournoi de hockey sur glace des Jeux olympiques.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale, 12.15, mélodies pour violon, 12.29, l'heure, 12.30, info, 12.40, les Jeux olympiques de Saint-Moritz, 13 h., le radio-orchestre, 13.30, la lettre du lundi, 13.35, piano, pour madame, 14.25, ouverture de Schubert, 16.29, l'heure, 16.30, concert, 17.30, évocation de l'école américaine de l'air, 18 h., concert populaire, 18.30, le concert du lundi, 19 h., cours d'allemand, 19.25, communiqués, 19.30, info, 19.40, les Jeux olympiques de Saint-Moritz, 20.15, concert, 21.25, le trio de Berne, 21.45, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger, 21.55, disques, 22 h., info, 22.05, cours de français, 22.30, musique récréative.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le niveau des lacs jurassiens

Le département fédéral des postes et chemins de fer communique :

Grâce aux fortes pluies de mi-décembre, le niveau des lacs jurassiens qui, à la suite d'une sécheresse continuelle pendant la première moitié du mois de novembre 1947 avait atteint les limites les plus basses jusqu'à présent, est rapidement remonté.

Le lac de Biémme a atteint son niveau maximum, soit la cote de 429,91, nouveau horizon (N. H.), le 30 décembre 1947. Il était à fin janvier 1948 à 428,76 et à 407 plus bas que celui du lac de Neuchâtel. Depuis le 4 janvier 1948, le barrage de Nidau est resté ouvert à l'exception de trois jours.

Le lac de Neuchâtel a atteint son niveau maximum, soit la cote 430,08 N. H., le 12 janvier 1948. Depuis cette date, il est tombé jusqu'à fin janvier à la cote 429,83, soit de 1 cm. 25 par jour. Une baisse plus rapide du niveau de ce lac n'est malheureusement pas possible à cause de la capacité d'écoulement insuffisante du canal de la Thièle. Par bonheur, nous n'avons pas dû enregistrer une crue dans la deuxième moitié de janvier 1948, sans cela les berges du lac de Neuchâtel auraient été inondées malgré que l'écluse de Nidau fut complètement ouverte.

Le lac de Morat a atteint son niveau maximum, soit la cote 430,28 N. H., le 17 janvier 1948 et depuis lors, il est tombé de 22 cm. environ, soit jusqu'à la cote 430,06.

Le barrage de Nidau n'a pas été fermé afin d'éviter même l'impression que l'on n'a pas pris toutes les mesures possibles pour faire baisser le plus rapidement le niveau du lac de Neuchâtel. De ce fait, nous risquons au printemps prochain d'avoir des niveaux très bas des lacs jurassiens.

(Réd. — Rappelons que les chiffres indiqués ci-dessus se réfèrent à la nouvelle cote, dite « cote fédérale », qui est de 0,452 m. au-dessous de la cote dite « Jura » en usage à Neuchâtel et que nous publions chaque jour dans le journal.)

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Deux Bibles ?

Mais non ! Tout le monde sait, en effet, qu'il n'y a qu'une Bible, la même à travers tous les siècles, qui contient la Parole de Dieu, la même pour tous les hommes !

Et, cependant, celui qui entre dans la vieille église de Savagnier est tout étonné de voir dans la chaire deux Bibles : sur l'une — celle de l'ancienne Eglise nationale — il est écrit : « Commune de Savagnier » et sur l'autre : « Eglise indépendante de Savagnier. »

Est-il possible qu'il fut un temps où les chrétiens évangéliques de notre pays, qui se réunissaient dans le même temple pour leur culte, aient eu chacun leur exemplaire de la Bible ?

Ah ! gardez-les, braves gens de Savagnier, ces deux Bibles, comme des témoins des temps révolus de la séparation des Eglises que personne ne voudrait revoir !

Conseil général

Le Conseil général tiendra une séance jeudi 5 février 1948, à 18 heures, à l'hôtel de ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal concernant : La vente d'une parcelle de terrain sise à Monruz-dessus.

L'aménagement d'un atelier à l'Ecluse No 74.

Divers aménagements de locaux aux collages de la Coudre et de la Maladière.

Une demande de crédit pour la réfection du logement du fermier de Belmont.

Collision entre une camionnette et une automobile

Vers 15 h. 30, samedi, un jeune homme, employé dans une entreprise de l'avenue de la Gare, s'amusait à manœuvrer une camionnette. Le véhicule était placé perpendiculairement à la chaussée, devant un garage. Cet imprudent apprenit bientôt le contrôle des freins et de ses réflexes ; la camionnette roula, descendit en marche arrière du trottoir et entra en violente collision avec une automobile neuchâteloise, qui descendait en tenant régulièrement sa droite.

Les dégâts sont assez importants de part et d'autre. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 31 janvier. Température : Moyenne : 10,8; min.: 7,7; max.: 14,5. Vent : variable; force : 2-3. Etat du ciel : nuageux à couvert.

1er février. Température : Moyenne : 5,9; min.: 2,6; max.: 10,1. Baromètre : Moyenne : 731,0. Eau tombée : 3,3. Vent dominant : Direction : sud-ouest; force : modérée jusqu'à 17 h. 15. Etat du ciel : ciel variable pendant la journée. Clair le soir. Pluie pendant la nuit.

Table with 2 columns: Date (Janvier, Février) and values (735, 730, 725, 720, 715, 710, 705, 700). Includes a bar chart for precipitation.

Prévisions du temps : Ciel serain pendant la nuit. Lundi, augmentation de la nébulosité. Plus tard couvert. Brouillards locaux en plaine le matin. Température en hausse.

Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Feu de cheminée

Samedi matin, les premiers secours et le maître ramoneur se sont rendus à 7 h. 25, à Mont-Riant 2, où un feu de cheminée s'était déclaré.

LES CONCERTS

Musique viennoise

Admet-on qu'un habile musicien et interprète soit arrangeur, transcriteur et — bien réellement — décorateur musical ? alors on trouve un pianiste tel que M. Kovary fort intéressant à écouter. Les valses s'enchaînent comme des girandoles à grand renfort d'arpèges, festons et astragales, avec un brio tour à tour entraînant et enjoué, et ce quelque chose de sorcier dans le rythme inégalable, qu'ont toujours eu les compositeurs et les exécutants des bords du Danube.

Si l'on n'est pas d'accord avec ce genre de traductions musicales, on est en accord, puis lassé, et enfin gêné : l'on voudrait qu'il fut laissé à César, qui fut aussi le maître de ces derniers, il y avait Mozart et, dans les pages choisies (le Menuet du divertissement) par exemple, des notes frappées à côté et d'autres « loupées », par contre, dans le « Ronda alla Turca », pourquoi mettra-t-on la fantaisie et des accords qui n'avaient et ne peuvent avoir que des effets de mélancolie, ce qui ne laisse pas de toucher l'auditeur. (Que tu es belle, ma patrie !)

La « Danse hongroise » No 6 de Brahms fut enlevée dans un bel élan, mais pour qu'il y ajoute des surcharges superflues à la main gauche et des fioritures à la droite ? Brahms savait ce qu'il écrivait, ou quoi ?

Un brillant tribut fut payé en fin de soirée au roi incontesté de l'opérette viennoise moderne, Franz Lehár, et défilèrent les airs les plus universellement connus de ce fécond compositeur, amalgamés les uns aux autres au moyen — souvent — brillant et d'une extravagance habillée — de modulations et d'intermèdes joués avec une grande dextérité.

Le public, composé en grande partie de jeunes auditeurs, fut enthousiaste et le fit bien entendre. L'artiste, plein d'allant, lui offrit encore une brillante valse de Strauss en un bis généreux. M. J.-C.

VIGNOBLE

CORCELLES-CORMONDRECHE

Un enfant se précipite contre une moto

(c) Le petit H. B., âgé de sept ans et demi, sortant précipitamment d'une maison de la Grand-Rue de Corcelles, samedi vers 16 heures, ne put éviter un motocycliste de la Côte-aux-Fées qui renvoya la rue. Pris en écharpe, le garçonnet fut entraîné sur un assez long parcours avant que moto et conducteur tombent à leur tour. Un médecin fut mandé immédiatement au domicile des parents du petit blessé et constata des blessures internes nécessitant son transport à l'hôpital Pourtales à Neuchâtel. Le même soir, le petit B. était opéré d'un rein, ainsi que d'une dangereuse blessure aux intestins. A plusieurs reprises, il a fallu procéder à des transfusions de sang.

C'est le commandant du poste de gendarmerie de Boudry qui a procédé à l'enquête d'usage, quelques instants après l'accident. On rappelle à ce propos que le Conseil général a demandé récemment au Conseil communal de tenter toutes démarches utiles pour obtenir une limitation de vitesse de tous les véhicules traversant la Grand-Rue, trop étroite en plusieurs endroits.

SOUS LE CIEL JURASSIEN

Le XXII^{ème} camp de la Sagne

D'un envoyé spécial :

En cet hiver tout particulier où les notions climatiques habituelles sont retournées — grosse neige à Genève et fœhn printanier dans les vallées du Jura — c'est à nouveau un fort contingent de campeurs accourus de toutes les régions du canton qui se pressaient samedi matin dans la salle communale de la Sagne.

Jeunes et moins jeunes se sont réunis, intéressés par les problèmes de l'heure, et sachant que nulle part ailleurs on ne les pourrait débattre sur un meilleur esprit.

C'est le pasteur Jacques DuPasquier, de Bevaix, celui qu'on appela parfois « le parleur des paysans », qui ouvre le camp par une méditation simple, joyeuse, fraternelle, sur le vieux texte du Psaume 84 : « Heureux celui qui aime le chemin de ta maison. »

A la tribune lui succède, salué par Ch. Béguin, l'animateur de ce camp, le président du Conseil d'Etat, M. Barrelet, qui fut, peu avant son accession au gouvernement cantonal, un fidèle participant du camp de la Sagne, apporte à ce dernier l'hommage reconnaissant et le salut du Conseil d'Etat et conclut son allocution en souhaitant que le camp de la Sagne fête aussi son centenaire un jour !

Problèmes brûlants

Au programme figurait en ce samedi matin la question fort actuelle et épineuse des prix de la production, et singulièrement du prix du lait. Les organisateurs du camp avaient demandé à M. Henri Tanner, de Genève, publiciste et rédacteur au journal d'agriculture suisse, de présenter le point de vue des agriculteurs.

M. Tanner commença par relever qu'il ne s'agit point de combattre des idées, encore moins des hommes, mais de faire comprendre un aspect de la question agricole, si complexe dans la diversité de ses problèmes. Il faut se garder de parti-pris, ne pas défendre son point de vue en attaquant, mais en montrant l'existence de la chose. Il faut détruire aussi les slogans trop faciles et injustes comme celui du mécontentement perpétuel et injustifié de la paysannerie. Il y a des mécontentements justifiés ; celui du paysan l'est souvent. Consommateur lui aussi, il subit la pression de ceux qui veulent stabiliser les prix des produits agricoles et il doit bien aussi accepter

toutes les augmentations de denrées et de marchandises nécessaires à son existence. On a trop poussé dans notre pays à une politique alimentaire et pas suffisamment une politique de production.

L'orateur s'éleva aussi avec vigueur contre le régime des subventions qui, dit-il, a empoisonné l'existence de la classe agricole et faussé la vente normale des produits de la terre. Le paysan ne demande qu'à vendre ses produits raisonnablement. Il agit le spectre de la fameuse spirale des prix et des salaires, qui est souvent un trompe-l'œil. Ce sont des mots qui remplissent des idées. M. Tanner termina par un beau soleil de janvier qui comparé à un feu d'artifice en soulignant l'interdépendance des paysans et des ouvriers et en faisant appel à un esprit de collaboration qui remette en honneur les valeurs morales. Non pas seulement proclamer des principes, conclut l'orateur, mais les appliquer.

De l'autre côté de la « barrière »

On attendait avec un vif intérêt l'exposé que devait présenter, au nom des ouvriers, M. Emile Giroud, conseiller national, secrétaire syndical.

Naissances

Monsieur et Madame Henri DU PASQUIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Monique - Claudine Neuchâtel, le 31 janvier 1948 Saint-Nicolas 3 Clinique du Crêt

Autorités allées

(c) Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Jean Staehli a été nommé, l'autre soir, au Conseil communal, en remplacement de son frère, récemment parti à l'étranger. Ces deux frères Staehli ont, par ailleurs, donné à notre « gouvernement » communal un cachet dont peu d'autres ne peuvent se prévaloir. Effectivement, M. Gabriel Staehli précédemment, aussi bien que son frère aujourd'hui, possèdent leur brevet de pilote aviateur et leur avion personnel... Ce qui est une occasion toute trouvée pour faire la confusion entre aréopage et... aréopage !

Elle a su animer une matière simple, du papier, en le colorant, le froissant, le mettant en bonne place sans trop de recherche. Elle a également su se laisser guider par son instinct qui lui dictait la forme que devait prendre ce paysage oriental, pour abriter dans son cœur la crèche, surmontée d'une étoile brillante. Les personnages qui s'y trouvent sont vivants, parce que travaillés par des mains sensibles, dictés par un esprit sincère allant jusqu'à l'âme.

Pour le cortège du 12 juillet, toujours sous l'active et dévouée présidence de M. André Grandjean, un comité de délégués des Services industriels, de présider à l'organisation de fêtes, du Centenaire dans nos villages, une réunion des présidents des partis politiques (il y en a quatre chez nous), ainsi que des présidents des sociétés de la commune, ont constitué l'autre soir le comité et ses commissions spéciales qui vont donner leurs efforts pour organiser au mieux les diverses manifestations prévues.

Pour le cortège du 12 juillet, toujours sous l'active et dévouée présidence de M. André Grandjean, un comité de délégués des Services industriels, de présider à l'organisation de fêtes, du Centenaire dans nos villages, une réunion des présidents des partis politiques (il y en a quatre chez nous), ainsi que des présidents des sociétés de la commune, ont constitué l'autre soir le comité et ses commissions spéciales qui vont donner leurs efforts pour organiser au mieux les diverses manifestations prévues.

Dimanche dernier, le chœur mixte catholique avait élaboré un programme agréable et de bon goût. Chœurs, ballets et comédie furent tour à tour exécutés avec assurance malgré le peu de temps donné aux répétitions pour la mise au point des divers numéros, qui ont recueilli les applaudissements mérités d'un nombreux public.

BOUDRY Tribunal correctionnel

(c) Le Tribunal correctionnel, composé du Président, et des jurés Paul Emch et Charles Dubois, a jugé les nommés E. P., né en 1928, et R. F., né en 1918, prévenus de vols et de recel.

E. P., Fribourgeois d'origine, domicilié à Boudry est une victime du divorce. Il est âgé d'un an à l'origine de Fribourg, mais n'a jamais connu sa mère, et il n'avait que six ans lorsque son père le plaça chez des paysans. C'est poussé par la misère que E. P. se mit à voler. En compagnie de St. Valaisan, manouvrier à Neuchâtel, mineur âgé de 19 ans, qui sera jugé dans le canton d'origine, il vola quelques kilos de prunes dans le verger du docteur Zeltner, à Colombier, prunes que les deux malfaiteurs partageaient généralement avec R. F., qui, comme eux, faisait du camping à la plage de Colombier. Quelques jours plus tard, note un portemonnaie contenant 38 fr. à la plage de Monruz, tandis qu'au même endroit, St. soustrait une montre-bracelet. Reentrant ensemble en tram, ils se confient leur exploit et St. demande à P. de vendre la montre. Après avoir passé chez un bijoutier qui évalue la montre à 70 fr., P. le redit 10 fr. au témoin T. qui en ignorait la provenance. P. et St. s'approprièrent en outre un cageot de prunes au marché de Neuchâtel. Enfin, en octobre dernier, P. commit un vol de plus grande importance en s'emparant d'un carton contenant des vêtements d'une valeur de 550 fr., que M. Sch., négociant à Boudry, avait laissé un instant sur le porte-bagages de sa bicyclette, devant son domicile. L'avocat de E. P. plaide les circonstances atténuantes en montrant l'effacement malheureux du prévenu, qui est finalement condamné à 5 mois d'emprisonnement, moins 142 jours de préventive et à 87 fr. 25 de frais.

R. F., que St. accuse d'avoir volé un portemonnaie à la plage de Colombier et d'avoir été son complice lors du vol d'une sacoche de dame n'a les faits. La famille de F. étant honorablement connue et les témoins lui étant favorables, le seul prévenu St. l'accusant, faute de preuves, le tribunal ne retient contre R. F. que le fait qu'il a mangé des prunes qu'il savait avoir été volées et le condamne à 5 fr. d'amende et à 20 fr. de frais.

La cérémonie a eu lieu dimanche à 15 heures, à la Maison de commune des Verrières, devant une assistance nombreuse. On remarquait la présence, du côté français, du sous-préfet de Pontarlier, de M. Perret, commissaire spécial et de MM. Brissot et Floret, présidents des colonies françaises de Neuchâtel et du Val-de-Travers.

Du côté suisse étaient présents M. Camille Brandt, conseiller d'Etat, et les autorités communales des Verrières. La cérémonie débuta par une marche jouée par la fanfare dirigée par M. Jean Fuchs, et par un discours de M. Ed. Löw, président de la commune, qui parla du rôle joué par les Verriens dans l'œuvre de secours apportée à la population française, au cours des épreuves que celle-ci a subies. Un chœur exécuté par un groupe de jeunes filles de l'Ecole secondaire suivit ce premier discours et le sous-préfet de Pontarlier prit la parole.

Il rendit un hommage solennel au peuple suisse pour qui la détresse des autres semble être un obstacle à son propre bonheur. Il rappela en termes simples mais éloquentes, la bonté de toute la population et termina en espérant voir se développer et se renforcer les liens qui unissent les deux pays.

Les décorations furent ensuite remises par le sous-préfet et M. Perret. M. Léon Vaglio, délégué de la Croix-

Rouge, reçut la médaille d'argent. Furent décorés de la médaille de bronze : MMmes Gerber, Albert Hegi, Jordan, Leuba, Schurch, Perret et Mlle Hegi.

M. Camille Brandt prononça alors une allocution improvisée, faisant notamment ressortir la fierté du pays neuchâtelois sur lequel rejaillit l'honneur des médaillés. Il dit encore tout le plaisir qu'il avait de se trouver en présence des autorités françaises et remarqua que si les Suisses ont fait beaucoup de bien, les Français ont beaucoup donné par l'humanité tout entière. Un chœur fut exécuté par le groupe des jeunes filles et M. Vaglio prit la parole au nom des médaillés, soulignant la responsabilité que représente cette distinction qui est un engagement à rester fidèle à l'idéal de charité.

La fanfare joua une dernière marche, et, après l'exécution de l'Hymne suisse et de la « Marseillaise » par l'assemblée, un vin d'honneur mit un terme heureux à cette manifestation.

Je sais en qui j'ai cru. Madame Rodolphe Rawlyer-Touchon et ses enfants ; Madame et Monsieur Olivier Berthoud-Rawlyer et leurs enfants Eric et Rose-Marie ; Monsieur Henri Rawlyer et sa fiancée, Mademoiselle Yvette Schær ; Les enfants de feu Emile Dubois-Rawlyer, à Genève et à Fontaines ; Mademoiselle Marthe Touchon, à Bevaix ; Monsieur et Madame Henri Touchon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, oncle, beau-frère, neveu, cousin et ami

Heureux celui que le Maître trouvera vaillant. Ce matin, dans sa 74^{ème} année, notre cher époux, père et grand-papa,

est entré dans le grand repos, après quelques jours de maladie.

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés fils de Dieu. Matth. V. 9.

Cormondreche, le 31 janvier 1948. L'enterrement aura lieu lundi 2 février, à 14 heures.

Monsieur et Madame Arthur de Chambrier et leurs enfants ont le grand chagrin de faire part du décès, après une courte maladie, de

leur fidèle et dévoué ami, attaché à la famille depuis 41 ans.

I Pierre III, 4. Cormondreche, ce 31 janvier 1948.

Le comité de la Société fraternelle de prévoyance de Corcelles-Cormondreche, a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de son sociétaire

et les prie d'assister à l'enterrement. Pour le jour et l'heure, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Florian Aubée et leur fils William Aubée, à Paris ; Monsieur et Madame William Aubée et leur fils Pierre Aubée, à Boudry ; Monsieur Eric Aubée et sa fille Monique-May Aubée, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles-Ami AUBÉE leur cher et regretté père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection, subitement, ce jour, dans sa 69^{ème} année. Neuchâtel, le 31 janvier 1948. (Râteau 2).

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 2 février 1948, à 15 heures. R. I. P.

PESEUX

Don d'une artiste à la paroisse

(sp) Mlle B.-S. Schürch, artiste peintre, a fait don à la sympathique petite chapelle de Pesieux d'une crèche entièrement créée par elle-même et en tirant magnifiquement parti de la place dont elle disposait.

Elle a su animer une matière simple, du papier, en le colorant, le froissant, le mettant en bonne place sans trop de recherche. Elle a également su se laisser guider par son instinct qui lui dictait la forme que devait prendre ce paysage oriental, pour abriter dans son cœur la crèche, surmontée d'une étoile brillante. Les personnages qui s'y trouvent sont vivants, parce que travaillés par des mains sensibles, dictés par un esprit sincère allant jusqu'à l'âme.

Pour le cortège du 12 juillet, toujours sous l'active et dévouée présidence de M. André Grandjean, un comité de délégués des Services industriels, de présider à l'organisation de fêtes, du Centenaire dans nos villages, une réunion des présidents des partis politiques (il y en a quatre chez nous), ainsi que des présidents des sociétés de la commune, ont constitué l'autre soir le comité et ses commissions spéciales qui vont donner leurs efforts pour organiser au mieux les diverses manifestations prévues.

Dimanche dernier, le chœur mixte catholique avait élaboré un programme agréable et de bon goût. Chœurs, ballets et comédie furent tour à tour exécutés avec assurance malgré le peu de temps donné aux répétitions pour la mise au point des divers numéros, qui ont recueilli les applaudissements mérités d'un nombreux public.

BOUDRY Tribunal correctionnel

(c) Le Tribunal correctionnel, composé du Président, et des jurés Paul Emch et Charles Dubois, a jugé les nommés E. P., né en 1928, et R. F., né en 1918, prévenus de vols et de recel.

E. P., Fribourgeois d'origine, domicilié à Boudry est une victime du divorce. Il est âgé d'un an à l'origine de Fribourg, mais n'a jamais connu sa mère, et il n'avait que six ans lorsque son père le plaça chez des paysans. C'est poussé par la misère que E. P. se mit à voler. En compagnie de St. Valaisan, manouvrier à Neuchâtel, mineur âgé de 19 ans, qui sera jugé dans le canton d'origine, il vola quelques kilos de prunes dans le verger du docteur Zeltner, à Colombier, prunes que les deux malfaiteurs partageaient généralement avec R. F., qui, comme eux, faisait du camping à la plage de Colombier. Quelques jours plus tard, note un portemonnaie contenant 38 fr. à la plage de Monruz, tandis qu'au même endroit, St. soustrait une montre-bracelet. Reentrant ensemble en tram, ils se confient leur exploit et St. demande à P. de vendre la montre. Après avoir passé chez un bijoutier qui évalue la montre à 70 fr., P. le redit 10 fr. au témoin T. qui en ignorait la provenance. P. et St. s'approprièrent en outre un cageot de prunes au marché de Neuchâtel. Enfin, en octobre dernier, P. commit un vol de plus grande importance en s'emparant d'un carton contenant des vêtements d'une valeur de 550 fr., que M. Sch., négociant à Boudry, avait laissé un instant sur le porte-bagages de sa bicyclette, devant son domicile. L'avocat de E. P. plaide les circonstances atténuantes en montrant l'effacement malheureux du prévenu, qui est finalement condamné à 5 mois d'emprisonnement, moins 142 jours de préventive et à 87 fr. 25 de frais.

R. F., que St. accuse d'avoir volé un portemonnaie à la plage de Colombier et d'avoir été son complice lors du vol d'une sacoche de dame n'a les faits. La famille de F. étant honorablement connue et les témoins lui étant favorables, le seul prévenu St. l'accusant, faute de preuves, le tribunal ne retient contre R. F. que le fait qu'il a mangé des prunes qu'il savait avoir été volées et le condamne à 5 fr. d'amende et à 20 fr. de frais.

La cérémonie a eu lieu dimanche à 15 heures, à la Maison de commune des Verrières, devant une assistance nombreuse. On remarquait la présence, du côté français, du sous-préfet de Pontarlier, de M. Perret, commissaire spécial et de MM. Brissot et Floret, présidents des colonies françaises de Neuchâtel et du Val-de-Travers.

Du côté suisse étaient présents M. Camille Brandt, conseiller d'Etat, et les autorités communales des Verrières. La cérémonie débuta par une marche jouée par la fanfare dirigée par M. Jean Fuchs, et par un discours de M. Ed. Löw, président de la commune, qui parla du rôle joué par les Verriens dans l'œuvre de secours apportée à la population française, au cours des épreuves que celle-ci a subies. Un chœur exécuté par un groupe de jeunes filles de l'Ecole secondaire suivit ce premier discours et le sous-préfet de Pontarlier prit la parole.

Il rendit un hommage solennel au peuple suisse pour qui la détresse des autres semble être un obstacle à son propre bonheur. Il rappela en termes simples mais éloquentes, la bonté de toute la population et termina en espérant voir se développer et se renforcer les liens qui unissent les deux pays.

Les décorations furent ensuite remises par le sous-préfet et M. Perret. M. Léon Vaglio, délégué de la Croix-

Rouge, reçut la médaille d'argent. Furent décorés de la médaille de bronze : MMmes Gerber, Albert Hegi, Jordan, Leuba, Schurch, Perret et Mlle Hegi.

M. Camille Brandt prononça alors une allocution improvisée, faisant notamment ressortir la fierté du pays neuchâtelois sur lequel rejaillit l'honneur des médaillés. Il dit encore tout le plaisir qu'il avait de se trouver en présence des autorités françaises et remarqua que si les Suisses ont fait beaucoup de bien, les Français ont beaucoup donné par l'humanité tout entière. Un chœur fut exécuté par le groupe des jeunes filles et M. Vaglio prit la parole au nom des médaillés, soulignant la responsabilité que représente cette distinction qui est un engagement à rester fidèle à l'idéal de charité.

La fanfare joua une dernière marche, et, après l'exécution de l'Hymne suisse et de la « Marseillaise » par l'assemblée, un vin d'honneur mit un terme heureux à cette manifestation.

Je sais en qui j'ai cru. Madame Rodolphe Rawlyer-Touchon et ses enfants ; Madame et Monsieur Olivier Berthoud-Rawlyer et leurs enfants Eric et Rose-Marie ; Monsieur Henri Rawlyer et sa fiancée, Mademoiselle Yvette Schær ; Les enfants de feu Emile Dubois-Rawlyer, à Genève et à Fontaines ; Mademoiselle Marthe Touchon, à Bevaix ; Monsieur et Madame Henri Touchon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, oncle, beau-frère, neveu, cousin et ami

Heureux celui que le Maître trouvera vaillant. Ce matin, dans sa 74^{ème} année, notre cher époux, père et grand-papa,

est entré dans le grand repos, après quelques jours de maladie.

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés fils de Dieu. Matth. V. 9.

Cormondreche, le 31 janvier 1948. L'enterrement aura lieu lundi 2 février, à 14 heures.

Monsieur et Madame Arthur de Chambrier et leurs enfants ont le grand chagrin de faire part du décès, après une courte maladie, de

leur fidèle et dévoué ami, attaché à la famille depuis 41 ans.

I Pierre III, 4. Cormondreche, ce 31 janvier 1948.

Le comité de la Société fraternelle de prévoyance de Corcelles-Cormondreche, a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de son sociétaire

et les prie d'assister à l'enterrement. Pour le jour et l'heure, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Florian Aubée et leur fils William Aubée, à Paris ; Monsieur et Madame William Aubée et leur fils Pierre Aubée, à Boudry ; Monsieur Eric Aubée et sa fille Monique-May Aubée, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles-Ami AUBÉE leur cher et regretté père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection, subitement, ce jour, dans sa 69^{ème} année. Neuchâtel, le 31 janvier 1948. (Râteau 2).

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 2 février 1948, à 15 heures. R. I. P.

La direction et le personnel de l'entreprise M. Roulet ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur fidèle employé et camarade

Monsieur Jean GRANDAZZI L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 2 février 1948, à 15 heures. R. I. P.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON Avec le Ski-club « Chasseral »

(c) Samedi soir, à la salle de gymnastique, le Ski-club a donné sa soirée annuelle. On y entendit deux comédies : « Adrien », de G.-H. Blanc (les cinq acteurs amateurs ont bien tenu leur rôle), et « Les dames votent », de A. Tonneau, vaudoisier qui dérida les plus moroses. Les « Cinq minutes de fou rire » nous fit faire la connaissance de deux saut de ski, bons pour les prochains Jeux olympiques. Leurs acrobaties méritaient bien le titre ci-dessus.

Une mention spéciale à l'excellent orchestre « Georgians » qui, indépendamment des nombreux morceaux destinés à la danse, donna quatre numéros du programme, spécialement : « Sérénade d'amour », solo de violon de Schubert et « Pot pourri de valses viennoises ».

CERNIER Bétail abattu et viandes inspectées en 1947

(c) En 1947, 337 têtes de bétail provenant du canton ont été abattues au chef-lieu, soit : 2 taureaux, 7 bœufs, 17 vaches, 20 génisses, 150 veaux, 9 moutons, 131 porcs et 1 cheval.

D'autre part, 3882 kg. de viande fraîche et 1561 kg. de préparation de viande provenant du pays ont été inspectés.